Actes
Colloque
des 20 ans du
Secours Islamique France

Horizons humanitaires
nouveaux défis,
nouveaux acteurs,
nouveaux partenariats

20 ANS D'ACTIONS SOLIDAIRES

Palais du Luxembourg
12 novembre 2012

Rédaction Agence Rue Principale
Conception et réalisation graphique elypss (www.elypss.fr)
Impression Corlet Imprimeur

© SIF 2013

Horizons humanitaires : nouveaux défis, nouveaux acteurs, nouveaux partenariats

Comment mieux répondre, demain, aux défis que posent à l'action humanitaire internationale les bouleversements du monde ? À l'heure des Printemps arabes, quels sont les nouveaux enjeux géopolitiques pour les acteurs internationaux et locaux ? Comment mieux collaborer entre organisations ? Comment mieux intégrer les partenariats avec les sociétés civiles du Sud ? Acteur de terrain, force de proposition et trait d'union entre l'humanitaire du Nord et celui des pays du Sud, le Secours Islamique France a choisi d'ouvrir le débat à l'occasion d'un colloque pour son vingtième anniversaire. Vous trouverez ici l'essentiel des propos tenus lors de cette importante réunion internationale qui s'est tenue au Sénat, à Paris, le 12 novembre 2012. ■

Allocutions d’ouverture

Discours de

Bariza Khiari

Sénatrice, vice-présidente du Sénat

Monsieur le Président Lahlou,
mesdames et messieurs,

Je tenais, en premier lieu, à vous témoigner le plaisir que j'ai d'accueillir ce colloque célébrant les 20 ans du Secours Islamique France. Je remercie, par ailleurs, de l'honneur qui m'est fait de pouvoir l'ouvrir en compagnie de son Président fondateur, Monsieur Lahlou, dont je salue ici tant l'engagement de chaque instant que le travail intense à la tête de cette prestigieuse organisation.

Je suis d'autant plus heureuse d'être parmi vous ce matin qu'il est rare, au final, que les parlementaires s'expriment au sein d'organisations humanitaires. Il ne faut pas croire par là que nous n'avons aucun contact avec le monde humanitaire ou associatif. Que nous soyions hier dans l'opposition ou aujourd'hui dans la majorité, nous maintenons toujours un lien avec les diverses associations de notre pays, qui constituent un tissu important pour nos concitoyens : qu'elles leur viennent en aide, qu'elles leur proposent des activités sportives ou des moyens de pratiquer une activité culturelle, les associations jouent un rôle fondamental dans notre pays, tant au niveau local qu'au niveau régional, national voire international.

De ce fait, les parlementaires tâchent de les consulter avant de prendre une décision dans un domaine sur lequel elles interviennent. Cependant, il est vrai que sur les questions de l'humanitaire les contacts »

sont moins importants, plus ténus, sans doute parce que c'est une action souvent extérieure au contexte national, sur laquelle les parlementaires ont moins de prise. Toutefois, l'humanitaire me semble un élément essentiel de l'équilibre du monde. Il permet de soutenir les populations en difficulté, en déshérence, pour éviter les catastrophes humaines aux conséquences graves. L'humanitaire est la solidarité à l'échelle mondiale, l'outil par lequel nous prouvons que, au-delà des différences religieuses, ethniques, sociales ou culturelles, nous appartenons à une même espèce, l'espèce humaine, et sommes soumis à un destin commun. C'est cette solidarité qui fait de nous des êtres pensants, capables de compassion, y compris pour celui qui est loin de nos regards, loin de notre présence.

L'importance de l'action humanitaire n'est plus à démontrer tout comme l'engagement de la France aux côtés des populations fragilisées. Pour notre pays, il s'agit de venir en aide aux populations victimes de catastrophes naturelles ou de conflits armées, au nom d'un principe fort de solidarité. Il ne s'agit pas là de vouloir remplir la fonction des ONG mais, au contraire, de les épauler et de leur fournir, notamment, un soutien logistique, principalement dans le cas de l'aide d'urgence. Rappelons-le, en situation d'extrême urgence, ce sont bien souvent les forces d'un État comme la France qui ont la capacité de se projeter rapidement dans le théâtre des opérations. Les acteurs non étatiques connaissent une plus grande difficulté sur ces questions parce qu'ils n'ont pas toujours les moyens logistiques de faire face avec rapidité aux demandes des populations fragilisées. Aussi faut-il voir l'action de notre pays non comme une concurrence mais, au contraire, comme l'occasion d'apporter un savoir-faire et une logistique que les ONG ne possèdent pas toujours.

De fait, l'importance de l'action humanitaire pour la France se note au travers de l'élaboration d'une Stratégie humanitaire pour les cinq prochaines années, après concertation de l'ensemble des acteurs. Puisqu'il sera question aujourd'hui de prospective, je pense qu'il n'est pas inutile de voir comment la majorité gouvernementale à laquelle j'appartiens voit l'évolution des actions humanitaires durant les prochaines années.

C'est autour de trois axes que notre pays entend placer son action future :

– un soutien aux populations en souffrance.

– une inscription de l'action humanitaire dans une stratégie globale

incluant l'aide au développement pour favoriser un renforcement des capacités locales.

– une réévaluation régulière de la pertinence des approches choisies.

Il est vrai que l'action humanitaire doit faire l'objet de constants ajustements, de mutations face à l'évolution des situations de crise. Le tsunami de 2004 puis la crise haïtienne ont ainsi clairement montré les limites de l'action humanitaire, les divers problèmes qui pouvaient se poser, rendant nécessaire une évolution des modes opératoires. Il s'agit de réfléchir notamment au meilleur moyen de coordonner les pratiques, d'agir pour mieux encadrer les acteurs.

Il faut bien le comprendre, l'action humanitaire est face à de nombreux enjeux, qui concernent tant les États que les ONG. Le premier d'entre eux consiste bien sûr en la coordination nécessaire des actions. La France, comme membre de l'Union européenne doit inclure ses démarches et opérations dans un cadre européen de manière à ne pas faire doublon avec d'autres entreprises de partenaires européens, de manière aussi à recevoir parfois un soutien d'un État membre. Il existe donc des synergies au niveau européen qu'il convient de renforcer et d'exploiter au maximum. La France s'y emploie, qui appuie la mise en place d'un mécanisme européen de secours d'urgence.

Autre enjeu important, la multiplication des acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux. Se mettent ainsi en place des logiques de réseaux qui viennent remplacer d'anciennes logiques territoriales. Cette multiplication des acteurs n'empêche pas, dans le même temps, une réduction des moyens d'intervention dans un contexte de crise économique et financière violente alors que les besoins des populations fragilisées ne sont pas, eux, des moindres.

On le voit donc, à un monde complexifié par l'effet de logiques globales répond une complexification croissante du monde humanitaire, rendant chaque action plus délicate à mener. On comprend mieux ainsi la gageure que représente une intervention rapide dans une situation d'urgence.

Ces points montrent aujourd'hui l'importance de l'action humanitaire et témoignent de l'intérêt que peuvent présenter ces questions pour les parlementaires. À l'évidence, ce secteur cristallise un certain nombre de points pouvant susciter notre attention et davantage d'engagement de notre part. »

Dans un tel contexte, le Secours islamique est un partenaire incontournable parce qu'il possède une certaine expérience de terrains où les ONG vont moins souvent, parce qu'il a mis en place des réseaux pouvant permettre une facilitation des mouvements et secours, parce qu'il possède des équipes efficientes. En cela, il apparaît comme un partenaire de poids avec lequel il est possible de discuter et d'œuvrer auprès des populations en grande souffrance.

Le Secours islamique intervient dans de nombreux lieux de la planète pour venir en aide à des populations fragilisées. Depuis sa fondation, il constitue un interlocuteur stable et fiable dans de nombreux conflits. La France a ainsi appris à pouvoir se fier à ses équipes et à compter sur leur engagement.

Être là aujourd'hui pour célébrer les 20 ans de cette institution est important pour moi. Cela l'est d'autant plus que le contexte médiatique me semble de plus en plus oppressant vis-à-vis de l'islam. Couverture de magazines, reportages racoleurs, discours à l'emporte-pièce de journalistes mais aussi de politiques contribuent chaque jour un peu plus à renvoyer de l'islam une image détestable, peu en accord avec ce qu'est réellement le message de cette religion.

On me répondra que l'action de certaines personnes se réclamant de cette religion est pour beaucoup dans cette défiance croissante. Cela est exact, de même que la passivité, le silence avec lesquels les musulmans accueillent leurs actions violentes et radicales semblent accréditer l'idée d'une solidarité de religion entre les modérés et les radicaux. Je crois qu'une partie des musulmans ne condamne pas assez fermement ce qui n'est qu'une dérive sectaire de l'islam, une abomination venant parasiter cette religion et en pervertir les principes. Il leur appartient, il nous appartient, de marquer le refus du terrorisme et le rejet d'une forme outrancière de la religion.

Je pense aussi, cependant, qu'on ne parle pas assez de l'autre visage de l'islam, de son message pacifié. En cela, il me semble nécessaire de soutenir l'action du Secours islamique parce qu'il est un des piliers de cet autre regard. Son travail montre l'importance de l'assistance à l'autre pour la religion musulmane. Je rappelle au passage que l'islam n'est en rupture ni avec le judaïsme ni avec le christianisme mais qu'il en est même le continuum.

Rappelons-le, le Secours islamique dépend notamment de la zakkat pour son bon fonctionnement. Il s'agit de l'équivalent de l'aumône dans la religion musulmane ; c'est surtout un des cinq piliers de l'islam, c'est-à-dire une obligation canonique dont on parle peu. À elle seule, la zakkat démontre qu'il existe une autre manière de pratiquer, une manière où le croyant porte son attention sur l'autre, considéré dans sa souffrance d'être humain, pour lui venir en aide, parce que c'est son devoir. Expliquer que le Secours islamique se veut une manière d'appliquer les préceptes de l'islam peut ainsi permettre de démystifier les tenants minoritaires d'une religion qui peut apparaître fermée et violente. En cela, je crois aussi qu'il constitue un modèle pour ceux qui souhaitent comprendre l'islam, un modèle positif de cette religion, assurant la bonne compréhension de son message.

Il est vrai, M. Lahlou, qu'il fut un temps où je me suis dit que le Secours islamique avait bien mal choisi son nom et qu'il aurait du mal à être le pendant du Secours catholique, par exemple, certains y voyant une communautarisation de l'aide. Le Secours islamique a démontré le contraire. Il intervient partout dans le monde. Il est en cela conforme au précepte qui veut que la charité s'adresse aux nécessiteux sans aucune distinction.

Je crois aujourd'hui qu'il est au contraire souhaitable qu'il porte ce nom, comme une réponse à ceux qui souillent l'islam par leurs actes et leurs propos, comme une démonstration qu'un autre islam existe, un islam ouvert et tolérant, cet islam libre et responsable qui ne saurait être pris en otage par des intégristes.

En cette célébration des 20 ans du Secours islamique, j'ai donc envie de vous féliciter à nouveau, Monsieur Lahlou, pour votre engagement et votre courage et de vous demander, à vous ainsi qu'à chacun des membres du Secours Islamique France, de poursuivre votre combat pour les autres mais aussi pour l'image de cette religion de paix qu'est l'islam.

Je conclurai par cette phrase d'un maître musulman soufi qui dit : *« L'argent qui ne se transforme pas en beauté ne laisse aucune trace. »*. La beauté du don, c'est qu'il se transforme en sourires d'enfants et de personnes que vous avez secourus dans le monde. Cet argent-là, ces moyens-là qui ont été mis au service de la personne humaine laisseront une trace.

Soyez-en remerciés. ■ »

Discours de

Rachid Lahlou

Fondateur et président du Secours Islamique France

Madame la Vice-Présidente du Sénat,
Monsieur le Directeur du Centre de Crise,
Monsieur l'Ambassadeur,
Mesdames,
Messieurs,

Tout d'abord, je voudrais remercier profondément et chaleureusement Madame Bariza Khiari, vice-présidente du Sénat, qui a parrainé cet événement et ainsi permis qu'il se déroule dans cette enceinte prestigieuse. Votre soutien, Madame la Vice-Présidente, nous est précieux, car il témoigne de la confiance que vous accordez à notre organisation et s'inscrit d'une certaine façon dans le combat admirable et courageux que vous menez pour l'ouverture, la diversité et la tolérance.

En tant qu'humanitaires, et dans le cadre des actions de plaidoyer que nous menons collectivement auprès des institutions publiques pour que la politique française en matière humanitaire réponde mieux à l'ampleur des enjeux, dans le respect des principes de neutralité, d'impartialité et d'indépendance, il est particulièrement important pour nous de voir les parlementaires se saisir d'un sujet aussi important, et nous nous réjouissons de l'intérêt que vous manifestez ainsi pour cette thématique en portant cette réflexion au cœur du Palais qui abrite nos sénateurs.

En deuxième lieu, je voudrais vous souhaiter la bienvenue à tous, amis humanitaires, universitaires, journalistes, étudiants, représentants du Ministère des Affaires Étrangères, du Centre de Crise, de l'Agence Française du Développement, mais aussi à vous qui êtes venus de plus loin, de Bruxelles, de Londres, d'Algérie, du Burkina, du Qatar ou d'ailleurs, pour partager avec nous un moment de débat et de réflexion sur les enjeux d'avenir de l'action humanitaire. Bienvenue donc, et merci d'être là, à ce moment symbolique pour notre organisation qui célèbre ses 20 années d'existence.

Avant d'entrer dans le vif du sujet avec vous, j'aimerais profiter de cette occasion et de cet anniversaire pour revenir brièvement sur le parcours suivi par notre organisation, le Secours Islamique France, depuis sa création il y a 20 ans.

Je dois dire que je suis particulièrement ému et honoré de la présence de cet ami très cher qu'est Hany El Banna, ici, en cette journée, pour débattre avec nous. Honoré, parce que son parcours et son engagement au service de la cause humanitaire suscitent l'admiration. Emu, parce qu'il est à l'origine même de la création du Secours Islamique France.

En effet, la grande aventure du SIF a commencé un jour de 1991, par un coup de fil de Hany El Banna, alors président d'Islamic Relief en Grande-Bretagne, me proposant de créer une structure en France. J'ai voulu relever le défi et cet instant a marqué un bouleversement incroyable dans ma vie. Je voudrais donc lui redire ici mon admiration, mon amitié et ma gratitude.

Dès le début, deux ambitions majeures ont présidé à la création de l'association : montrer le vrai visage de l'islam à travers l'action humanitaire et créer une structure qui compte parmi les grandes organisations humanitaires. Nous avons fondé notre mission dès le départ sur les valeurs de solidarité et de respect de la dignité humaine qui sont essentielles dans l'islam, avec pour principe d'apporter notre aide dans le respect de la diversité culturelle et sans distinction d'origine, d'affiliation politique, de genre ou de croyance.

Aujourd'hui, le SIF intervient directement ou indirectement dans plus d'une vingtaine de pays, notamment dans les Territoires palestiniens, en Haïti, au Tchad, à Madagascar, au Sénégal, au Pakistan… et en France. Avec ses 500 bénévoles et sa centaine de salariés au siège, »

le SIF a fait sa place parmi les principales ONG françaises. Tout au long de son parcours, le SIF a misé sur l'ouverture et le dialogue, tout en cherchant à préserver la spécificité liée à son identité.

Peu à peu, nos rapports avec les principaux acteurs de l'humanitaire, gouvernementaux, multilatéraux ou non gouvernementaux se sont construits vers la confiance et le partenariat. Cette reconnaissance s'est fondée, pour une part, sur la capacité opérationnelle de l'organisation, la réactivité, la marge de manœuvre que nous octroient nos fonds propres lors de crises humanitaires ou pour l'action sociale en France.

Par ailleurs, le SIF fournit des efforts particuliers pour inscrire son action dans le collectif, participer aux réseaux inter-associatifs, se coordonner, dialoguer. Nous avons développé une capacité de plaidoyer, résolument ancrée dans notre action de terrain, pour faire entendre notre voix, valoriser notre spécificité et peser sur les politiques qui affectent les domaines d'action sur lesquels nous intervenons.

C'est dans cette perspective que nous avons voulu, pour nos 20 ans, organiser un temps de réflexion et de discussion avec vous tous, sur les enjeux auxquels nos organisations vont devoir faire face dans les 20 prochaines années, pour imaginer ensemble les pistes qui nous permettront d'adapter au mieux nos modes d'intervention et nos stratégies, pour apporter une aide qui soit pertinente, efficace, respectueuse de nos valeurs et principes et porteuse d'une plus-value durable pour les personnes auxquelles elle s'adresse.

Ces enjeux sont multiples et divers : la crise, qui sévit et nous plonge dans une période d'incertitude accrue, entraînant des difficultés pour mobiliser des financements et générant de forts impacts sociaux ; les Printemps arabes, qui bouleversent les équilibres géopolitiques et peuvent être vus comme marquant le début d'un mouvement de conscientisation allant bien au-delà du monde arabe ; l'émergence de nouveaux acteurs et de nouveaux bailleurs de l'humanitaire interroge la géographie de nos alliances et de nos partenariats ; un certain rejet d'un humanitaire perçu comme l'instrument d'un modèle dont l'universalité est remise en question ; les problématiques aiguës d'accès auxquelles les organisations humanitaires internationales sont confrontées ; la montée en puissance des acteurs locaux…

Autant de thèmes autour desquels nous avons organisé cette réflexion aujourd'hui. Les tables rondes seront notamment l'occasion de débattre et d'explorer ensemble les pistes pour améliorer les liens pour le dialogue, la coordination et l'action conjointe entre les acteurs à la lumière de ces nouveaux développements.

Explorer toutes ces problématiques dans cette enceinte, quatre ans après notre premier colloque qui interrogeait la plus-value de la diversité confessionnelle et culturelle des acteurs, est un prolongement logique de notre réflexion, partie d'un questionnement sur les identités en elles-mêmes pour aller aujourd'hui vers les dynamiques qui devraient relier des acteurs divers pour une action plus efficace.

Je vous souhaite à toutes et à tous de bons débats. ■

Conférence plénière d’ouverture

Horizon 2030 : quels enjeux pour la planète, quels défis pour le monde humanitaire ?

Dans vingt ans, qu'en sera-t-il des grands enjeux internationaux ? Par quelles lignes de fractures le monde sera-t-il traversé ? À l'inverse, vers quels consensus internationaux ira-t-on ? Quelles conséquences auront sur le destin de la planète les crises économiques, politiques et écologiques que nous connaissons déjà ? Comment les revendications identitaires influenceront-elles les rapports planétaires ? Quels types de nouvelles crises sont devant nous ? Les tentatives d'unification régionales permettront-elles un monde meilleur ? Comment le monde de l'humanitaire va-t-il lui-même évoluer face à ces enjeux ? Quels sont les défis qui attendent les ONG, qu'ils soient opérationnels, financiers ou structurels ? Nos experts, venus d'horizons différents, ébauchent des scénarios. ■

Animation

Yann Mens

Journaliste, rédacteur en chef d'*Alternatives Internationales*

Bertrand Badie

Professeur des Universités, enseignant-chercheur associé,
Centre d'Études et de Recherches Internationales,
SciencesPo Paris

Dresser un panorama de la gouvernance mondiale relève de la gageure et je me contenterai d'en proposer un tableau partiel en partant de la mondialisation, dans laquelle on peut mettre en évidence quatre tensions fondatrices.

Tout d'abord, on peut remarquer que la mondialisation pousse à l'homogénéisation, mais aussi à la renaissance des particularismes. En effet, si, pour la première fois dans l'histoire de notre humanité, le monde est unifié, en ce sens que le système international inclut tout le monde, l'ambition de faire le saut vers la totalité est néanmoins remise en cause par un double mouvement : d'abord, la prétention de l'Occident à exprimer l'universalité, qui réduit ce mouvement d'universalisation à une occidentalisation ; ensuite, le retour au local et au particularisme, que la mondialisation n'a pas étouffés, mais auxquels elle a, bien au contraire, donné une chance nouvelle.

On peut, d'autre part remarquer que la mondialisation est inclusive dans sa prétention mais exclusive dans son mode de fonctionnement. Son caractère inclusif est inscrit dans le grand projet humanitaire selon lequel nous sommes tous sur le même bateau et, de fait, pour la première fois, un homme est totalement l'équivalent d'un autre homme. Et pourtant, dans la façon dont elle se réalise, la mondialisation ne cesse d'exclure, qu'il s'agisse des richesses, de la communication, des cultures ou du respect.

D'autre part, si la mondialisation est interdépendante, elle favorise pourtant la résurrection du souverainisme. Son aspect le plus marquant est, en effet, de remplacer la compétition par l'interdépendance : forts et faibles dépendent réciproquement l'un de l'autre, car chacun a besoin que son compétiteur soit gagnant. Il s'ensuit que les idées de leadership et d'hégémonie s'effritent. Malgré cela, on peut constater que jamais le souverainisme n'a été aussi fort.

Enfin, si la mondialisation appelle une gouvernance multilatérale, force est de constater qu'elle ressuscite les formes les plus anciennes

de la « diplomatie de club », puisque la gouvernance mondiale se déploie dans un contexte où le multilatéralisme n'a en fait jamais démarré. En effet, ce dernier, mis en place dans sa version moderne en 1945, était, dès sa création, assorti d'un amendement qui le tuait aussitôt : le droit de veto. Cela signifiait, en réalité, un multilatéralisme partiel, c'est-à-dire pour tout le monde sauf pour les puissants.

Ces caractéristiques de la mondialisation montrent que jamais les contrastes socioéconomiques n'ont été aussi forts et qu'ils constituent même la plus grande menace mondiale. Le premier défi pour construire la paix est donc de parvenir à construire une réelle intégration sociale internationale. En effet, les conflits changent de nature : politico-militaires et interétatiques hier, ils sont aujourd'hui d'émanation sociale. L'avenir réside donc dans le traitement social des conflits, puisque ces derniers ne sont plus maîtrisables par la logique militaire. De plus, les acteurs internationaux ne sont plus les 193 États membres des Nations unies, mais les 7 milliards d'êtres humains qui peuplent la planète. Le monde sera ainsi de plus en plus gouverné par la mobilité.

Je terminerai par deux remarques sur les manières de gouverner ce nouveau monde. Si le mot gouvernance a été inventé pour définir les conditions nouvelles de la régulation mondiale, nous avons vu que le prétendu multilatéralisme onusien, en réalité, n'en est pas un, et ce pour trois raisons. En premier lieu, c'est un multilatéralisme limité par le fait que les plus puissants y font exception, comme le montre la gestion du conflit israélo-palestinien. Ensuite, on ne peut pas exiger des rédacteurs de la Charte d'avoir pensé en 1945 comme on pense en 2012, puisque sur les 51 États fondateurs, peu avaient conscience d'enjeux fondamentaux comme le développement, la sécurité humaine et les conflits intra-étatiques. Enfin, le multilatéralisme reste politique et a du mal à devenir social, complexe, ouvert, comme la nature des enjeux sociaux semblerait le commander.

Remarquons pour finir que ce multilatéralisme dysfonctionnant a été relayé par la vieille idée européenne de la gouvernance oligarchique, selon laquelle le petit nombre fait la loi au nom de tous. Or, quand les oligarques européens faisaient à 5 la loi pour 10, ils ne faisaient pas beaucoup de dégâts, alors qu'on peut s'interroger sur l'adaptation possible d'un G8 à la réalité de la mondialisation, puisqu'il n'est jamais qu'un « G moins 175 ». Il s'agit, en réalité, de savoir si l'on »

peut réguler les souffrances des autres sans inviter à sa table ceux qui sont les acteurs de la souffrance. Face à ce dilemme grave, les intérêts, par ailleurs contrastés, des oligarques consistent malheureusement à ce que rien ne change, de sorte que **la mondialisation condamne la gouvernance à l'immobilisme.**

Régis Koetschet

Direction générale de la Mondialisation, du développement et des partenariats, ministère des Affaires étrangères et européennes

Nous sommes actuellement confrontés à une mutation profonde des relations internationales, tant du point de vue des acteurs, au nombre desquels comptent les sociétés civiles, que de celui des enjeux, puisque les problématiques de biens publics mondiaux deviennent majeures dans l'organisation du monde. Je ferai à ce propos trois observations.

Tout d'abord, si la diplomatie doit être coordonnée, elle peut être aussi « démultipliée », pour reprendre le terme de notre ministre des Affaires étrangères, en s'appuyant sur l'action des collectivités locales et toute une série de réseaux non étatiques caractéristiques des sociétés du futur. En effet, en termes de biens publics mondiaux, l'expertise se trouve auprès de l'ensemble des acteurs au contact de ces problèmes très complexes. Parmi les avancées encourageantes au cours de ces vingt dernières années, il y a, d'une part, la redevabilité des États, et aussi celle du monde associatif, et, d'autre part, la mobilisation, afin qu'État et société civile puissent bâtir ensemble. C'est dans cette relation entre institutions et société civile que se trouve l'élément de confiance, qui est le meilleur outil de prévention des crises et de règlement des conflits. L'Europe est sur ce même cheminement puisqu'elle s'engage aux côtés de la société civile dans le domaine des relations extérieures.

Ma deuxième observationportera sur les difficultés qui risquent de s'aggraver dans les vingt années à venir, et particulièrement celles relatives aux exigences complexes dans les relations entre pouvoirs

publics et sociétés civiles. Tout d'abord, comme j'ai pu le vérifier moi-même en tant qu'ambassadeur en Afghanistan, le « temps » du politique n'est pas celui des sociétés civiles et il peut être difficile de faire coïncider les deux. Sans oublier qu'il y a aussi un rapport différent à l'espace et des géographies évolutives. Les points cardinaux – et très clairement le Nord-Sud – ne permettent pas la compréhension du monde, alors qu'on est de plus dans un cyberespace lié à la révolution du numérique. Ce sont là des sujets importants et stimulants du point de vue de la gestion diplomatique. Une autre évolution problématique est que **les pouvoirs publics peuvent être parfois tentés d'aller vers le plus simple – à savoir la vision du monde qu'ils apprécient, les sociétés civiles qu'ils reconnaissent, définissent, voire cooptent – et de se satisfaire par là d'une lecture prégnante de la réalité internationale, fondée sur une sorte d'universalisme réducteur.**

Ma troisième observation portera sur les exigences pour les vingt années à venir. En premier lieu, les sociétés civiles doivent investir l'agenda « post-Objectifs du Millénaire pour le Développement », après 2015, à savoir celui des objectifs du développement durable. C'est le débat actuel, dans lequel nous entrons, marqué par le poids de l'urbain non seulement dans sa réalité sociale, mais aussi dans celui des crises, et qui ouvre sur les problèmes de sécurité alimentaire, d'eau, de migration, de réfugiés, de climat. Cette approche impose aux ONG comme à l'État de changer, en acceptant de travailler de manière beaucoup plus décloisonnée. Pour les pouvoirs publics, il est essentiel d'accepter la complexité des situations telles que les expriment les sociétés civiles, avec leurs dissonances, même si c'est une tentation de la « diplomatie de club », évoquée précédemment par Bertrand Badie, d'avoir une lecture homogène des choses. Si les pouvoirs publics doivent avoir cette capacité d'écoute, c'est également parce que cela permet de souligner le rôle important de la proximité, du citoyen et de la nation. Des démarches de développement et de solidarité ont été bâties sur les drames et les horreurs du XXe siècle, les processus de réconciliation et de mémoire peuvent, au XXIe siècle, ouvrir des perspectives intéressantes.

Enfin, la gouvernance mondiale exige de tourner le dos à l'inhibition en matière de régulation. Le chemin qui a été tracé à l'occasion de la mise en route des projets d'Organisation mondiale de l'Environnement, »

avec un rôle donné aux sociétés civiles dans la gouvernance, non pas seulement de manière formelle mais bien de manière réelle, est important, tout comme le rôle des syndicats dans l'Organisation internationale du Travail. D'ailleurs, au moment de la présidence française du G8 et du G20, nous avons marqué notre volonté d'associer les sociétés civiles. De ne pas se contenter, à leur égard, de la qualité de témoins mais d'y voir des vecteurs d'appropriation citoyenne.

Je terminerai par quatre mots qui sont clés pour les exigences des vingt années à venir, qu'il s'agisse des pouvoirs publics ou de la société civile, au Nord comme au Sud. « Transversalité » d'abord, puisque nous ne devons plus travailler dans une réalité segmentée, même si elle peut paraître plus confortable. « Durabilité » en deuxième lieu, puisque les exigences de la biosphère demandent que le monde humanitaire comme les États travaillent dans ce sens. « Humilité » ensuite, car les situations complexes nous imposent d'être à l'écoute les uns des autres. « Curiosité » enfin, car il est essentiel que les pouvoirs publics d'un pays comme la France soit curieux du monde, des sociétés civiles, des religions et de l'ensemble des facteurs constitutifs d'une identité.

Pierre Micheletti

Co-responsable du master OIG-ONG à l'Institut d'Études politiques de Grenoble, enseignant à l'Institut des Relations internationales du Cameroun (IRIC), ancien président de Médecins du Monde

Je centrerai mon intervention sur l'humanitaire non gouvernemental, et plus particulièrement sur l'humanitaire français issu du mouvement « sans frontières », c'est-à-dire les grandes ONG nées après la guerre du Biafra, en 1969.

Le mouvement humanitaire repose sur des dynamiques de sociétés, qu'elles soient politiques, religieuses ou laïques. C'est pourquoi, la religion musulmane étant devenue la deuxième du pays, il n'est pas étonnant qu'émerge une ONG comme le Secours Islamique France.

Les ONG humanitaires se trouvent actuellement confrontées à un nouvel environnement, qui est à la convergence de mécanismes complémentaires. Avant tout, il faut remarquer que nous sommes dans une crise économique qui peut hypothéquer nos ressources privées. Ensuite, l'augmentation de la précarité à nos portes pose la question de savoir comment répartir l'équilibre de nos moyens entre une solidarité de proximité et une solidarité plus lointaine, transfrontalière. Enfin, les interventions internationales sont de plus en plus complexes, avec une perception à l'égard des ONG qui reste globalement positive mais qui est de plus en plus entachée de suspicion, voire de violence, ce qui pose la question de la sécurité des équipes sur le terrain. Tout cela se traduit par un risque de paralysie de l'action sur des territoires de plus en plus grands, de sorte que les humanitaires français s'interrogent sur leur capacité à agir et à se déployer.

Si les ONG sont toutes enfants de l'Occident, on ne peut pourtant pas globaliser leur modèle, puisqu'elles représentent une constellation aux typologies très différentes, en taille, en thématiques d'intervention, selon quelles sont confessionnelles ou non, prosélytes ou non. D'ailleurs, dans les pays où elles sont en grand nombre, il ne s'agit jamais d'une famille monocolore mais d'une diversité de cultures et d'histoires politiques extrêmement différentes, qui font qu'elles entretiennent des relations très diverses avec les gouvernements de leurs pays d'origine. Certaines des ONG sont, sans complexes, des outils de politique étrangère, alors que d'autres, comme Médecins du Monde, refusent de jouer ce rôle pour respecter les principes de neutralité et d'impartialité. En Afghanistan, par exemple, certaines s'affichent avec les états-majors des troupes de la Coalition, et d'autres sont plus prudentes sur ces questions. Or, dans un contexte où les acteurs radicalisés afghans veulent peser sur le jeu politique, il y a un grand risque à maintenir ou à souligner, d'une façon ou d'une autre, ces éléments de confusion.

Il faut rappeler aussi que, depuis la guerre du Biafra, le monde s'est modifié sur le plan économique et politique, ce qui est manifeste dans le fait que trois pays africains – l'Afrique du Sud, le Nigeria et l'Égypte – briguent un fauteuil de membre permanent du Conseil de Sécurité à l'Onu. On assiste également à des rééquilibrages sur le plan culturel, qui sont d'ailleurs parfois instrumentalisés par les dirigeants politiques des pays concernés, sur des questions ethniques notamment. »

En ce qui concerne l'analyse des enjeux et des contextes, on peut tout d'abord souligner que l'analyse des conséquences de la chute du Mur de Berlin sur certains conflits internes, comme l'Angola ou l'Afghanistan, montre qu'avec la fin de la Guerre froide, certains de ces belligérants sont allés chercher d'autres ressources que celles octroyées jusqu'alors par les deux blocs, ce qui a donné lieu à des dérives mafieuses de certains mouvements de guérilla, comme les FARC. Ensuite, **la rhétorique du choc des civilisations implique un grand risque pour les ONG, qui, en tant qu'occidentales, peuvent facilement se retrouver piégées dans cette rhétorique.**

Je terminerai par des remarques relatives aux enjeux importants pour le Secours Islamique France dans les vingt années à venir. D'une part, étant présent en France comme à l'international, le Secours Islamique France est confronté au choix d'arbitrer entre solidarité de proximité et solidarité lointaine, tout en sachant que la grande précarité en France concerne pour une bonne part les migrants et les quartiers défavorisés, dans lesquels une population musulmane occupe une part non négligeable. Il s'agit donc d'un choix politique et stratégique, avant d'être budgétaire. D'autre part, il importe de se demander comment le Secours Islamique France pourrait être à même de surmonter les risques de participer à la rhétorique du choc des civilisations, voire même le risque du communautarisme, en France comme à l'international. Enfin, comment faire en sorte que, en ayant acquis de nouveaux savoirs, vous soyiez aussi force de proposition pour nos interventions internationales ? En effet, d'autres pratiques humanitaires sont à inventer. Pour le mouvement humanitaire, avoir des partenaires non occidentaux, afin de se désoccidentaliser, dans une lecture non religieuse mais politique, peut être une occasion de réinterroger ses pratiques. Soyez donc force de proposition pour nous aider à réinventer d'autres modèles. ■

Discussion avec la salle

Christian Lespinats, président du groupe Initiatives et membre de Coordination Sud : La relation entre la société civile et le gouvernement français s'est réduite depuis quelques années à une ignorance pure et simple, car les espaces de concertation existants ont été fermés. Pouvez-vous nous dire comment les choses vont évoluer sur ce point ?

Régis Koetschet : Nous avons assisté à la suppression d'instances comme le Haut Conseil à la Coopération internationale, mais plus d'une vingtaine de groupes de concertation existent aujourd'hui, qui sont très opérationnels. Nous devons encore travailler à un meilleur partenariat, mais le dialogue est néanmoins déjà en place. On peut donc considérer qu'il faut à la fois développer la réalité du dialogue et les moyens financiers adéquats et, en ce qui concerne le financement, l'engagement pris par le Président de la République est très encourageant.

Rachid Lahlou : La question de la solidarité de proximité a fait l'objet d'une intense réflexion au sein du Secours Islamique France. Le social constitue même un département à part, qu'on développe d'une manière exponentielle. Notre principal défi est de ne pas rester insensible à la pauvreté ici. Pour cela, nous sensibilisons beaucoup les jeunes au bénévolat, à l'action sociale, et nous les encourageons à faire preuve de générosité.

Jean Bosco Bazié, directeur adjoint d'Eau Vive : Comment la société civile peut-elle s'organiser pour être mieux entendue des pouvoirs publics ?

Yann Mens : Et s'il s'agit des sociétés civiles du Sud, doivent-elles systématiquement passer par celles du Nord pour s'adresser aux pouvoirs publics du Nord ?

»

Régis Koetschet : Il s'agit d'un dialogue complexe. En Europe, nous avons « le dialogue structuré » entre le Parlement, le Conseil, la Commission, les États membres et la société civile. La France veut travailler sur un environnement propice, en faisant en sorte que dans les États partenaires il y ait une situation qui permette aux sociétés civiles d'exister, mais aussi de dialoguer, dans une approche démocratique. Tout ce travail est fait par l'Europe en valorisant l'action des sociétés civiles des pays partenaires du Sud.

Bertand Badie : C'est un sujet difficile, car bien que l'idée de la gouvernance suppose d'associer le public et le privé, dans les faits les acteurs de la société civile sont très peu associés, par exemple aux G8 et G20. Jusqu'ici l'acteur politique avait le monopole des ressources et du droit de décider, et il lui est difficile de l'abandonner. De plus, l'acteur politique s'oriente vers des décisions dont les effets seront perceptibles à court terme, et souvent avec des visées électorales. Or, les problèmes de développement et sociaux mondiaux n'entrent dans aucune de ces catégories.

Mahieddine Khelladi, directeur exécutif du Secours Islamique : En ce qui concerne le dépassement de la rhétorique du choc des civilisations, on peut considérer que c'est par la pratique qu'on peut y parvenir. Le Secours Islamique France, association occidentale d'obédience musulmane, en adhérant aux valeurs humanitaires universelles internationales et en les défendant sur le terrain, montre qu'il ne se situe justement pas sur un choc culturel ou civilisationnel.

Huguette Redegeld, chargée de mission, mouvement ATD Quart-Monde : Pour trouver de nouveaux modèles, la question de la connaissance est essentielle. C'est pourquoi nous devons nous demander ce que l'on connaît, ce qu'il reste à connaître et avec qui bâtir ces connaissances. À ce propos, il est essentiel de ne pas oublier que les populations concernées par nos associations – nos bénéficiaires – sont elles-mêmes nos premiers partenaires.

Virginie Bineau, directrice du développement d'Eau Vive : Si l'avenir passe par la gestion sociale des conflits, il semble indispensable de rester au Mali pour poursuivre les actions de développement. Quelle est l'approche de la France sur ce point ?

Bertand Badie : Les conflits se développent aujourd'hui sur des terrains sociaux. Malheureusement, nous avons tendance à en rester à une vision géopolitique classique, qui appréhende toute violence à partir des instruments politiques et militaires sans voir les fondements sociaux de la crise, alors qu'il faudrait commencer par là.

Régis Koetschet : Le Mali était une terre dans laquelle la coopération décentralisée était très active, et il est important que cette proximité avec le terrain perdure. En même temps, l'État doit être très attentif à la sécurité des humanitaires, qui sont devenus des cibles.

Pierre Micheletti : La gestion sociale des conflits ne peut se faire par l'exportation de kits de modèles démocratiques. Pour les ONG, le problème est de savoir comment transposer leurs méthodes de travail pour œuvrer dans d'autres pays en tissant des alliances, hors situation de grandes crises, et en réalisant une mise en tension démocratique des différents acteurs. ■

Table Ronde 1

Les Printemps arabes : une nouvelle donne pour le monde arabo-musulman

Les mouvements du Printemps arabe, de la Tunisie à l'Égypte en passant par la Libye, ont profondément changé la donne politique et les sociétés de ces pays. Ils ont également généré un espoir de démocratisation dans de nombreux états du monde arabo-musulman. Mais l'espérance que ces révolutions ont suscitée s'accompagne aussi de multiples interrogations. Qu'en sera-t-il du nouvel équilibre des pouvoirs ? Quelle sera la place des sociétés civiles émergentes ? Quels nouveaux rapports de forces à l'international se mettent, dès aujourd'hui, en place ? Quelles évolutions peut-on d'ores et déjà prévoir ? ■

Animation

Jean-Jacques Louarn

Rédacteur en chef à Radio France International (RFI), directeur et fondateur de Grotius International

Introduction

Denis Bauchard

**Diplomate, ancien ambassadeur,
ancien président de l'Institut du Monde arabe**

Je voudrais souligner que l'organisation de telles rencontres est fondamentale. Il est important, en effet, que les différents acteurs puissent s'informer et échanger sur les questions qui constituent l'arrière-plan de l'action humanitaire. Il nous a été demandé de brosser un premier bilan, deux ans après le début de ces événements, de ce qu'on a appelé les « Printemps arabes », qui semblent être aujourd'hui dans une impasse. Sans doute sommes-nous passés d'un excès à l'autre. On a connu une euphorie : dans la quête de démocratie, le monde arabe ne faisait plus exception. Un effet domino allait se produire. On découvrait des populations jeunes, sympathiques, « branchées ». On constate aujourd'hui une tentation catastrophiste : les révolutions arabes sont confisquées par les radicaux !

Il est temps de voir les choses plus sereinement en posant deux interrogations. Un : le processus démocratique va-t-il se poursuivre ? Au profit de qui ? Avec quelle place pour les forces libérales ? Avec quel rôle pour les sociétés civiles ? Deux : est-ce que la carte géopolitique du monde arabo-musulman va changer ? Va-t-on assister à un effacement de l'Égypte, de l'Irak, de la Syrie ? Quelle sera l'influence de ces événements sur la Turquie et l'Iran ? Que peuvent faire l'Union européenne, la Russie, les États-Unis ?

Beligh Nabli

Directeur de recherche à l'Institut des Relations Internationales et Stratégiques (IRIS), Observatoire des mutations politiques dans le monde arabe

On peut considérer que l'analyse de la situation liée aux Printemps arabes se heurte à deux difficultés : l'impossibilité de dresser un bilan définitif et le caractère englobant de l'expression même de « Printemps arabe », qui suppose une unité de temps et d'espace, alors que

ce à quoi on assiste n'est justement pas linéaire et s'inscrit dans des espaces différenciés.

Mon hypothèse est que le « réveil arabe » indique bien une prise de conscience des peuples et, à l'échelle individuelle, de ce qu'est la citoyenneté dans le monde arabe. Or ce réveil, divers, doit être pensé État-nation par État-nation, mais aussi inscrit dans l'unité du monde arabe. Mon postulat est donc celui de la diversité, car ce qui se produit doit être analysé dans le cadre des sociétés nationales, qui restent caractérisées par des particularismes prégnants, mais aussi dans le cadre des États, qui connaissent des environnements internationaux et régionaux distincts. Si l'onde de choc provoquée par la révolution tunisienne n'a pas engendré la reproduction de situations identiques dans les différents pays arabes, c'est parce qu'on ne peut parler d'un modèle arabe unique.

Le souffle contestataire qui traverse les pays arabes revêt des formes variées et des intensités inégales. La variété des formes est incontestable, puisqu'on a assisté aussi bien à des manifestations sporadiques au Maroc, à des manifestations régulières en Jordanie, à des émeutes urbaines en Algérie, à des guerres civiles en Syrie et à des soulèvements relativement classiques en Tunisie et en Égypte. On voit que le réveil arabe a pris des formes fort diverses, certaines classiques, d'autres plus modernes, qui s'appuient autant sur des manifestations populaires que sur une maîtrise des moyens technologiques.

Partant de ce postulat de la diversité, on peut souligner que ces soulèvements s'inscrivent dans un mouvement historique unique et dans un seul et même monde arabe : il y a donc bien une dynamique globale. Tout d'abord, en dépit de l'échec historique et idéologique du panarabisme ou du nationalisme arabe, un même lien immatériel continue à unir les consciences individuelles et à former une conscience collective arabe. De plus, ce lien est renforcé par un élément matériel, un certain nombre d'Arabes de par le monde étant unis par leur condition, de sorte qu'à travers le statut social, politique et économique, ils sont liés de par leur destin, national et collectif. On peut, d'ailleurs, dégager des caractéristiques communes depuis le début de ce mouvement contestataire. Il faut d'abord souligner que ce réveil arabe a pris corps dans des sociétés profondément inégalitaires, dirigées par des régimes autocratiques et corrompus où s'est développé »

un phénomène de captation du pouvoir politique et économique par les dirigeants, liés par des liens familiaux ou tribaux. D'autre part, ces mouvements se rejoignent dans des aspirations communes à la justice sociale ou politique, ainsi qu'à la dignité individuelle et collective. Ainsi les manifestations collectives ont permis une prise de conscience de ce que signifient la citoyenneté et la souveraineté populaire.

Un autre élément essentiel a été l'incapacité des régimes en place à nouer un dialogue avec leur propre population. Le caractère pacifique des premiers soulèvements s'est rapidement confronté au réflexe coercitif des pouvoirs, ce qui explique que certains d'entre eux aient chuté. Il faut aussi remarquer que les soulèvements populaires n'ont pas émergé sur la base d'une opposition rigide entre la société civile et l'État, puisqu'une certaine part de la population soutenait les régimes en place. En revanche, **ces manifestations populaires ont révélé l'existence de sociétés civiles dans le monde arabe, d'opinions publiques, de gens organisés et conscients sur le plan politique.** Pour autant, les insurrections populaires n'ont pas été conduites par des leaders charismatiques ni par des organisations structurées.

Dans la masse des insurgés, on peut identifier trois figures collectives – les jeunes, les femmes et les islamistes – qui sont essentielles par ce qu'elles nous disent des sociétés arabes contemporaines. Si ces sociétés sont jeunes, elles sont également animées par un sentiment d'humiliation qui a nourri l'appel à la dignité. D'autre part, les mouvements insurrectionnels, d'abord mixtes, sont devenus exclusivement masculins dès le basculement dans l'affrontement armé. Enfin, les islamistes n'ont été ni les concepteurs ni les instigateurs, mais ils ont su faire preuve d'un opportunisme politique en s'appuyant sur le jeu démocratique et électoral pour orienter le rapport de force politique et social en leur faveur. Ils ne constituent pas pour autant un bloc monolithique et il vaut mieux parler des islamistes.

Nassif Hitti

Ambassadeur, directeur de la Mission de la Ligue des États arabes à Paris

Je commencerai par une remarque préliminaire : si l'on se penche sur le fait qu'en 2009, 50 % de la population dans le monde arabe avait moins de 24 ans, il devient rétrospectivement évident que nous étions au bord de la rupture. En effet, si l'on avait voulu maîtriser ce tsunami démographique, il aurait fallu traiter ses répercussions sur le marché du travail ; c'est pourquoi on peut considérer que les chocs de la démographie et du sous-développement sont des éléments structurels auxquels il nous faut faire face. On peut poursuivre l'analyse des autres facteurs structurels en remarquant que nous sommes passés d'une logique où l'État faisait tout à un capitalisme néolibéral de copinage où l'État ne fait plus rien, avec pour conséquence un double déséquilibre, à la fois sur le plan régional et sur le plan sectoriel. C'est ainsi que des flux migratoires sont venus étouffer les villes dans les pays concernés.

À partir de ce rapide bilan, on peut dresser une liste des grands défis qu'il faudrait à présent pouvoir relever. Il importe tout d'abord de penser le retour du politique, mais aussi d'envisager les différentes modalités d'une revanche de la société, qui a longtemps été kidnappée par l'État. Enfin, il faut pouvoir donner toute sa consistance à la nouvelle gouvernance. Or, le seul acteur politique constitué est pour l'instant l'acteur islamique, puisque nous sommes passés du slogan « L'unité est la solution », du temps du nationalisme arabe, au slogan « L'Islam est la solution ». Le problème que pose cet état de fait est que seul un projet social et économique concret peut faire face aux difficultés, et c'est la raison pour laquelle il faut apporter des réponses laïques à ces questions. Il s'agit dès lors d'établir clairement les priorités, notamment en identifiant précisément le modèle d'État qu'il conviendrait de retenir. Il faut bien comprendre que, s'il est légitime de s'appuyer sur le culturel ou le social, on ne peut pas pour autant se passer d'un projet socio-économique. Mieux vaut donc oublier les obsessions de démocratie ou de gouvernance envisagées comme des slogans, pour être à même de se concentrer sur la démocratisation, »

en premier lieu à travers la création d'emplois et l'élaboration d'une vision de l'État. **Il ne faut, en effet, pas oublier que la démocratie n'est pas une procédure, mais avant tout une culture politique et des institutions à construire à travers le temps.**

En ce qui concerne la question syrienne, si le monde arabe connaît effectivement une solidarité, on ne peut prédire et conclure qu'à partir des spécificités. Le tout premier paramètre à considérer est évidemment la géopolitique, immédiatement suivie par le niveau de l'étatisation du pouvoir. Dans certains cas, les problèmes sont réglés à l'intérieur, car il y a une très forte cohésion sociétale, alors que dans d'autres cas, les États sont défaillants. En Syrie, les composantes géopolitiques et sociologiques ont formé un mélange explosif très dangereux, avec une conflictualité autant horizontale que verticale. On peut donc considérer que le problème le plus profond est d'ordre interne, mais il ne faut pas négliger la compétition qui a lieu dans la région entre ces deux « empires revenants » que sont l'Iran et la Turquie. Cette lutte pour la puissance prend en réalité la forme d'un choc de deux fonctions : pour l'Iran, la Syrie est la passerelle vers la Méditerranée ; pour la Turquie, c'est la sublime porte vers l'Orient.

Il convient également de prendre au sérieux la réalité du conflit arabo-iranien. On peut ici parler d'un retour à la communautarisation de l'espace politique, surtout en Orient arabe, qui est fondamental dans la légitimation et la délégitimation de certaines politiques, et dans la mobilisation d'autres politiques. C'est un facteur important dans la mobilisation autour de la Syrie. Il faut clairement distinguer plusieurs aspects des conflits et montrer qu'il y a un conflit occidentalo-iranien, mais aussi un conflit dans lequel la Russie met son image en jeu. C'est ici la répercussion horizontale du conflit syrien dont il s'agit. À ce propos, il apparaît clairement que l'avenir de ce monde arabe, de son ordre ou désordre régional, dépendra de la situation syrienne, et l'on peut donc affirmer avec certitude que c'est la nouvelle *eastern question,* la nouvelle question d'Orient.

Je terminerai en soulignant que nous sommes engagés dans un double processus historique dans la région. On assiste tout d'abord à la fin des républiques monarchiques héréditaires, qui ont subi un effritement de leur base de légitimité. À ce propos, on ne peut plus parler aujourd'hui d'anticolonialisme, de socialisme ni de nationalisme arabe

ni de tiers-mondisme, et il faut donc construire une nouvelle base de légitimité. On assiste également à la constitutionnalisation et à l'institutionnalisation des monarchies qui, elles, n'ont pas subi un effritement de leur base de légitimité. Nous sommes dans un processus qui, à mon avis, va durer des années. ■

Discussion avec la salle

Joseph Dato, directeur de Humacoop, professeur associé, université de Grenoble : Que peut-on dire de la Libye, de l'intervention extérieure, de l'ingérence et de ses conséquences ?

Beligh Nabli : On peut considérer que le comportement des forces occidentales en Libye et de l'OTAN en particulier a déterminé ce qui s'est joué ensuite dans la situation en Syrie. Le fait que la responsabilité de protéger ait été interprétée comme un droit à renverser un régime politique a débouché sur la perception d'un réflexe interventionniste qui n'était ni approprié ni légitime, ce qui a neutralisé toute possibilité d'intervention en Syrie.

Hany El Banna, co-fondateur et ancien président d'Islamic Relief Worldwide, président du Forum humanitaire : Vous avez parlé à plusieurs reprises d'islamisme. Avez-vous une définition commune, car c'est difficile de se mettre d'accord à ce sujet ? Je voudrais vous en proposer une. À mon sens, on peut définir l'islamisme comme un courant rassemblant l'ensemble des personnes qui partagent des valeurs islamiques même si elles ne sont pas forcément musulmanes. Les islamistes ont pris en otage les révolutions arabes car à l'origine de ces révolutions, il y avait une attente profonde de justice sociale. Cela dit, d'un pays à l'autre, les contextes de déclenchement des Printemps arabes ont été différents, mais cette soif de justice sociale est partout la même.

»

Nassif Hitti : Pour la Syrie, il faut faire le contraire de ce qu'on avait accepté en Libye. En effet, il n'y a pas eu dans ce pays de construction d'un État national, mais un simple vernis d'appartenance citoyenne, de sorte que chacun se replie dans sa communauté de base, qu'elle soit ethnique ou religieuse. Pour ce qui est de l'Égypte, il faut souligner la montée en puissance de l'Iran et de la Turquie dans la politique arabe. Mais la Turquie ne peut plus jouer seule le rôle de puissance stabilisatrice pour les pays arabes qui avaient peur de l'Iran, ni même de puissance sunnite, car d'autres sont là et l'Égypte ne l'accepterait pas.

Wahid Abassi, directeur du développement du Secours Islamique France : Je crois qu'il faut éviter un premier piège, au niveau local ou régional, à l'intérieur du monde arabe, qui consisterait à exagérer la polarisation « islam versus laïcité ». On y parviendra en se concentrant sur la nature de l'État et le projet de société qu'il doit pouvoir porter, à travers des réformes sociales et politiques. La seconde erreur, au niveau international, serait d'exagérer la polarisation « islam versus Occident ». Pour éviter ce choc des civilisations, il faut que le processus de démocratisation dans le monde arabe puisse s'appuyer sur un vrai projet sociétal. Mais il faut également réaliser une véritable distribution de la richesse entre le Nord et le Sud, et un traitement de la question de la Palestine qui permettent de trouver une relation entre l'Islam et l'Occident, le Nord et le Sud, basée sur le respect mutuel.

Rachid Lahlou : On ne soulignera jamais assez que le monde arabe est dynamique, puisque sa révolte a commencé bien avant la colonisation et s'est poursuivie après, même si cela a été étouffé par l'armée et des régimes. Aujourd'hui, ce qui a changé c'est l'émergence d'une société civile, d'une conscience arabe, de sorte qu'on n'est pas à l'abri d'une deuxième révolution arabe. Notre rôle, en tout cas, est de ne pas stigmatiser les différents acteurs mais de rapprocher et d'encourager les mouvements démocratiques.

Beligh Nabli : Il est vrai que les monarchies ont permis de montrer la contradiction du discours occidental puisque non seulement elles ont été épargnées par les mouvements populaires, mais surtout par toute critique occidentale sous l'angle de la démocratie et de la protection

des droits de l'homme. Le fait que les dirigeants tunisiens et égyptiens reprennent le slogan « L'islam est la solution » est une affirmation politique et historique importante dont il faut prendre acte. à ce propos, il faut souligner que les islamistes ne forment pas un bloc monolithique puisqu'on peut les différencier selon leur rapport au jeu démocratique. Les partis affiliés aux Frères musulmans jouent le jeu démocratique, ce qui n'était pas acquis, alors que les Salafistes sont, eux, dans l'ambiguïté et que les Djihadistes le refusent.

Jamal Zahri, Secours Islamique Belgique : Le mouvement algérien de 1990 a été un espoir de changement, et on a vu l'attitude de l'Europe et comment la dérive a continué par la suite. On peut alors se demander si l'Occident d'aujourd'hui est réellement conscient du changement du monde arabe et s'il l'envisage comme un partenaire à part entière, ou bien s'il essaye encore de le façonner.

Nassif Hitti : Avec l'accroissement des moyens de communication, chaque problème s'exporte sur l'autre rive. C'est la raison pour laquelle la coopération euro-arabe n'est pas un choix idéologique mais une nécessité pour la stabilité, qui doit être légitime pour durer. Il ne faut jamais oublier qu'un dialogue ne se noue jamais entre des civilisations, mais s'établit toujours entre des personnes, à condition de pouvoir éviter les réductions simplistes. ■

Table Ronde 2

Organisations caritatives musulmanes et organisations humanitaires occidentales : du dialogue à l'action

Elles se côtoient sur le terrain des urgences, du Sahel au Pakistan, et ont appris, ces dernières années, à dialoguer ensemble. Comment aller plus loin aujourd'hui, pour que les organisations caritatives musulmanes et les organisations humanitaires occidentales renforcent leur concertation et leur action sur le terrain ? Quelles sont leurs complémentarités ? Comment peuvent-elles conjuguer leurs efforts au service des populations ? Comment peuvent-elles mener des actions communes auprès des opinions publiques et des décideurs ? ■

Animation

Véronique de Geoffroy

Directrice des opérations du Groupe Urgence-Réhabilitation-Développement (URD)

Atta El-Manan Bakhit

Assistant au Secrétaire général en charge des Affaires humanitaires, Organisation de la Coopération islamique (OCI)

Le thème de ce colloque est très important pour l'Organisation de la Coopération islamique et j'aimerais tout d'abord faire une remarque sur le titre de cette table ronde : comparer les organisations islamiques, identifiées par la religion, et les organisations occidentales, identifiées par la géographie ou la culture, ne me paraît pas correct. Il me semble qu'il n'y a pas, en principe, d'organisation islamique. Il y a dans le monde musulman des organisations qui, sans se nommer « islamiques », préservent les principes et directives de l'islam. Il vaut donc mieux, à mon sens, parler des relations entre les organisations dans le monde musulman et les organisations dans le monde occidental.

Ces relations ont commencé au XIXe siècle et ont été marquées par trois grands moments. Des organisations humanitaires ont été présentes dès cette époque en Égypte ou encore en Syrie. Elles sont alors nommées « populaires », ce qui, dans le contexte de la colonisation de la majorité du monde musulman, met l'accent sur ce qui appartient au peuple et le place en vis-à-vis du gouvernement colonial. Cette idée a persisté, aboutissant aujourd'hui quasiment à une séparation entre ce qui relève des États et ce qui relève de la société civile au sein des organisations humanitaires. On peut dire que cela a marqué négativement l'évolution de l'humanitaire dans le monde musulman, et c'est une problématique que l'OCI cherche à résoudre aujourd'hui.

Les organisations de cette première période se définissent par la défense des valeurs de la culture de l'islam. Elles investissent ainsi beaucoup dans l'éducation, en vue d'un changement au sein de la société. Cela a mené à une relation très étroite entre l'humanitaire islamique et la religion musulmane. C'est là aussi une idée qui a persisté après l'indépendance et jusqu'à aujourd'hui. Durant cette période, l'humanitaire dans le monde musulman a connu peu de développement, tandis qu'il a beaucoup évolué en Occident, à travers des idées, mais également des moyens plus considérables et des structures plus organisées.

Au cours des années 1980 et 1990, surgit une deuxième génération d'humanitaires dans le monde musulman, marquée par la naissance de nouvelles organisations : au Soudan et au Koweït, dans les années

1970 notamment, et, dans les années 1980, dans de nombreux pays du Golfe ainsi qu'au sein des communautés musulmanes en Occident. Le Secours Islamique naît à cette époque. Ce deuxième moment des relations entre les organisations du monde musulman et celles du monde occidental voit se développer une relation sur le terrain. La grande sécheresse au Sahel ou la famine de la Corne de l'Afrique sont l'occasion d'une prise de conscience importante dans le monde musulman de la nécessité d'une mobilisation humanitaire, à travers des motivations d'ordre plutôt personnel et religieux. Les ONG occidentales ont alors été confrontées, sur le terrain, à ces nouvelles organisations, qui connaissaient peu l'évolution de l'humanitaire en Occident mais possédaient pour atouts des moyens financiers importants et une grande connaissance des contextes culturels du terrain. La rencontre entre ces deux types d'organisations a été marquée par une certaine rivalité, qui a persisté jusqu'aux événements du 11 septembre 2001, influençant négativement l'évolution de l'humanitaire dans le monde musulman.

Dans les années 2000 apparaît une troisième génération d'humanitaires. Les communautés islamiques des pays occidentaux créent des organisations intégrant l'expérience et la terminologie occidentales et travaillant selon les normes internationales. Dans le même temps, des organisations internationales d'obédience islamique commencent à investir le domaine de l'humanitaire : l'OCI, créée en 1969, débute dans ce secteur en 2008 et cherche à protéger et à développer les organisations humanitaires dans les pays membres. En 2011, elle a conféré aux associations humanitaires un statut d'observateur et a créé, en 2012, un bureau des ONG regroupant les différentes organisations. Elle vise d'autre part à rapprocher les pays membres et la société civile et à renforcer les liens entre les organisations humanitaires islamiques et la communauté internationale. De très bonnes relations ont été nouées entre le département humanitaire de l'OCI et les agences humanitaires des Nations unies. Il est ainsi devenu possible d'envisager ensemble les grands défis des années à venir.

L'augmentation, aujourd'hui, des désastres humanitaires dans le monde entier apporte des défis exigeant une coopération beaucoup plus étroite entre organisations du monde musulman et organisations occidentales. Travailler ensemble est possible et nécessaire pour affronter ces problèmes humanitaires croissants. »

Kathrin Schick

Directrice exécutive de Voluntary Organisations In Cooperation in Emergencies (VOICE)

J'appartiens à un réseau européen qui n'est pas lui-même opérationnel mais qui rassemble 84 ONG humanitaires, dont le Secours Islamique France et Islamic Relief. C'est à partir de cette expérience que j'aimerais poser un certain nombre de questions pour alimenter le débat.

Il est certain que les besoins ne vont cesser d'augmenter et qu'il nous faut travailler à la réduction des risques de catastrophes. Nous devons pour cela faire fi de nos différences et nous centrer sur ce qui nous unit, indépendamment de la localisation ou de l'origine des organisations. La valeur ajoutée des ONG est capitale : elles représentent entre 50 et 80 % de l'aide humanitaire fournie dans le monde entier. La plupart des ONG des pays du Sud existaient avant les ONG internationales et sont responsables de la majeure partie de cette aide. Les principaux défis auxquels nous sommes confrontés sont liés à une insuffisance de communication et de visibilité quant à la qualité du travail réalisé par ces ONG, qu'il s'agisse d'organisations occidentales ou basées dans les pays du Sud.

On peut se demander s'il est juste de parler d'organisations occidentales et d'organisations musulmanes : ne devrait-on pas parler plutôt de grandes ONG et de petites ONG ? La plupart des grandes ONG n'apprécient pas à sa juste valeur le travail des petites ONG. Lors des crises humanitaires, celles-ci, souvent, ne sont pas suffisamment prises en compte dans les réunions de coordination et sont considérées davantage comme un problème que comme une partie de la solution. Cela ne concerne pas que les ONG des pays du Sud : c'est aussi le cas, par exemple, d'ONG basées dans des États entrés récemment dans l'Union européenne. Cette question mérite réflexion, en particulier dans le contexte actuel de diminution des fonds. Nous avons tendance à nous focaliser trop exclusivement sur les grandes ONG, où qu'elles soient basées, avec l'idée qu'elles peuvent davantage compter sur des revenus fiables. Les petites ONG se trouvent ainsi marginalisées.

Une autre question majeure est celle de la complémentarité. Devenir une grande ONG occidentale est souvent présenté comme l'unique objectif, comme la condition pour peser sur la scène internationale. Je pense, au contraire, qu'il nous faut mettre l'accent sur nos différences et nos complémentarités, pour une répartition du travail. J'insiste également sur la question des principes humanitaires, qui sont au cœur de notre action et qui sont également des outils de base pour un travail de qualité, c'est-à-dire pour un meilleur soutien aux populations affectées par les crises. La question centrale est toujours de définir quels sont les besoins des populations.

Il nous faut renforcer nos capacités pour développer des partenariats justes, basés sur la compréhension et la coopération, nous rassemblant autour d'intérêts communs. Ce point exige des efforts, car nous sommes encore loin de tels partenariats négociés par des membres situés sur un pied d'égalité. Un tel processus exige du temps, ce dont les besoins pressants nous privent justement aujourd'hui. Cela doit nous amener à des compromis dans le but de mieux travailler ensemble.

Un dernier point que je voulais aborder concerne la question de la responsabilité et de la redevabilité, ainsi que celle qui touche aux normes. La responsabilité vis-à-vis des donateurs et des bénéficiaires est pour nous une question centrale : nous avons fait beaucoup pour mettre en place une transparence des comptes entre les donateurs et les populations touchées. Nous avons à notre disposition des outils permettant une meilleure qualité et une meilleure redevabilité, mais c'est un grand défi, et la responsabilité au sein de l'action humanitaire repose, avant tout, sur un état d'esprit. L'essentiel consiste à pouvoir travailler de manière plus transparente, avec une meilleure évaluation du suivi de notre travail et un meilleur développement organisationnel. Les procédures, notamment le *reporting,* la présentation des comptes doivent être simplifiées mais suivant des normes qui soient claires pour tous. C'est un point sur lequel j'insiste, car nous y travaillons au niveau des ONG européennes, en œuvrant notamment pour une présentation de comptes et un reporting communs.

La question des labels et des accréditations fait actuellement débat : elles peuvent constituer une menace pour la diversité des ONG, mais nous avons besoin d'organes qui garantissent le professionnalisme. La diversité d'organisations spécialisées dans des domaines »

différents doit être développée, car elle est ce qui permet de répondre à la complexité des besoins du terrain. Il est ainsi capital d'avoir recours à des mesures plus incitatives que punitives pour encourager les acteurs à se développer et à entrer dans ces systèmes de qualité. Concernant les normes, un travail commun a déjà été mis en place. Une consultation très large des acteurs, reflétant au mieux l'opinion générale, est nécessaire.

La notion de compromis est capitale dans ces domaines, mais l'essentiel est de garder à l'esprit que ces processus ne doivent pas favoriser un petit nombre de grandes ONG, mais viser, au contraire, à maintenir la diversité, qui est l'une des grandes forces de nos organisations.

Ayyoub Aboulyaquin

Directeur du bureau de Qatar Charity, en Grande-Bretagne

Mon engagement dans le domaine humanitaire est relativement récent, mais je représente une organisation qui est, elle, assez ancienne, puisqu'elle a commencé son activité dès les années 1980, avec la guerre en Afghanistan, et que l'on peut dire qu'elle s'est véritablement institutionnalisée à partir de 1992. *Qatar Charity* fête donc également cette année ses 20 années d'existence, tout comme le Secours Islamique France.

Je finirai la présentation de mon organisation en soulignant une des ses caractéristiques fondamentales qui est le souci jamais démenti, et qui l'a animée dès les années 1990, de travailler sur le développement en insistant tout particulièrement sur le partenariat avec d'autres acteurs. C'est ce qui explique que nous ayons désormais plus de 50 bureaux à travers le monde et que nous travaillions avec plus de 150 associations locales.

Si le partenariat fait partie intégrante de nos valeurs, c'est pour un ensemble de raisons. En tout premier lieu, il y a un impératif pratique car, en effet, on ne peut pas avoir un grand impact dans le domaine du développement, c'est-à-dire être à même de réaliser des grands projets, qu'ils soient locaux mais également régionaux ou même internationaux, sans un travail de partenariat extrêmement solide. D'autre

part, nous sommes extrêmement soucieux d'augmenter la sécurité de nos équipes et la stabilité de nos actions, or cela ne peut se faire sans un travail de partenariat avec d'autres organisations. Cela est d'autant plus vrai que les nouvelles technologies ont modifié le monde en profondeur sous le rapport des distances et de l'éloignement, l'ont transformé jusqu'à le faire ressembler désormais à un petit village. Enfin, nous veillons tout particulièrement à ce que nos partenaires soient les plus diversifiés possibles, ce qui nous amène à nous engager vis-à-vis de partenaires de différentes cultures mais également de différentes tailles. Nous sommes convaincus que cette diversification des acteurs avec lesquels nous travaillons constitue une véritable valeur ajoutée pour notre organisation.

Il me paraît important de bien distinguer les trois axes principaux selon lesquels notre activité se déploie. En effet, ce travail de partenariat est de différents types qu'il faut bien différencier : il peut s'agir d'un financement total mais aussi d'un financement partiel ou encore partagé. De même, les réalisations envisagées et les besoins considérés diffèrent assez largement. Ainsi, notre organisation peut très bien s'orienter vers un travail de coordination sur le terrain ou bien se centrer davantage sur l'échange d'expériences ou la prise d'initiatives communes. Je citerai pour conclure quelques exemples de partenariats dans lesquels nous nous sommes engagés depuis 2006 : à Beyrouth, au Liban, à Gaza avec l'UNWRA mais aussi avec la Banque islamique de développement. Nous avons également travaillé, en 2008, avec le Programme alimentaire mondial, au Soudan, et avec le UNHCR, à Aden, au Yémen ; mais aussi, et toujours, avec le HCR en Tchétchénie, en Bosnie, en Afghanistan, et actuellement au Myanmar et en Somalie, vu les crises que connaissent malheureusement ces pays.

Javier Perez

Chef adjoint de l'Unité « Stratégie, coordination et relations interinstitutionnelles » d'ECHO.

En tant que représentant de l'agence humanitaire européenne ECHO, je reviendrai sur un certain nombre de défis auxquels l'humanitaire doit faire face, du point de vue de la communauté des bailleurs. »

Les bailleurs, aussi bien que les organisations humanitaires sur le terrain, sont confrontés à une complexité toujours croissante des conflits, internationaux et internes, à des défis liés à l'urbanisation, aux changements climatiques, à l'augmentation de la pauvreté et à l'explosion démographique, mais aussi à de nombreuses crises internationales, notamment la crise actuelle qui touche de nombreux pays européens. Dans ce contexte, renforcer les partenariats existants représente un défi extraordinaire qui suppose d'écarter les différences entre organisations occidentales et musulmanes et d'approfondir le dialogue et l'échange de points de vue pour travailler ensemble de manière plus coordonnée.

En ce qui nous concerne, nous ne mettons en œuvre des opérations humanitaires directement sur le terrain qu'à titre tout à fait exceptionnel (le seul exemple à l'heure actuelle étant fourni par *Echo Flight*), mais nous entretenons des partenariats privilégiés avec environ deux cents ONG internationales, des agences des Nations unies ainsi que des organisations de la famille de la Croix-Rouge. Nous sommes impliqués sur le terrain de l'assistance humanitaire grâce à ces organisations, auxquelles nous apportons des financements provenant de l'Union européenne. Nous entretenons donc des partenariats très étroits.

Une question tout à fait centrale, et qui a été déjà évoquée, est celle du reporting, de la redevabilité des comptes. On considère en effet souvent que nous sommes un partenaire difficile et un donateur compliqué. Mais il faut rappeler que ce sont les fonds publics du contribuable que nous utilisons, et que nous devons, par conséquent, garantir que cet argent soit dépensé à bon escient et de manière aussi efficace que possible. Nous sommes, en ce sens, un bailleur qui n'est pas des plus simples, et c'est précisément sur ce point que surgit la question du partenariat : le suivi de la situation se fait par un travail sur le terrain, où nous avons plus d'une centaine de personnes présentes, avec nos organisations partenaires. C'est à cela que renvoie la notion de partenariat juste : si nous fournissons des moyens financiers, les organisations opérationnelles fournissent, quant à elles, leur savoir-faire et leurs moyens humains permettant de mener à bien les projets d'aide humanitaire sur le terrain. Nous échangeons avec ces organisations sur ce qu'elles perçoivent sur le terrain et ce qu'elles

évaluent concernant leurs besoins. C'est en cela que consiste un véritable partenariat.

Il est également de plus en plus important que nous puissions développer des partenariats non seulement avec la communauté humanitaire mais également avec les autres bailleurs, afin que les nouveaux bailleurs ou les bailleurs non habituels participent à la création de liens avec ceux des pays arabes notamment. Nous avons pris part à de nombreuses conférences et réunions de coordination dans cette région du monde : l'une des mesures que nous avons prises consiste à traduire le texte du Consensus humanitaire européen en arabe, ce qui représente à mon sens une véritable avancée. Cela va nous permettre de mieux partager nos valeurs, celles qui sont au cœur de l'action humanitaire. Notre site internet a également été traduit en arabe. Il s'agit d'aller à la rencontre de la population de ces régions, ce que nous mettons également en œuvre dans la région du Golfe, où nous sommes en partenariat avec l'OCI. Mais il s'agit aussi d'inciter d'autres pays, comme la Chine ou la Russie, à participer à cet effort. Nos partenariats concernent également des organisations de confession religieuse, comme Islamic Relief, avec lesquelles nous avons beaucoup collaboré dans différents pays, ou encore des organisations catholiques. Ces partenariats sont l'occasion d'échanges très instructifs sur les politiques à mener. **Il n'y a pas, à mon sens, de véritable différence entre ces organisations de confession religieuse et les autres organisations : ce qui importe par dessus tout, ce sont les principes humanitaires qui sont au cœur de nos partenariats avec elles, quelle que soit leur origine.**

Nous croyons vraiment que ces principes de l'humanitaire – indépendance, neutralité, impartialité – sont des principes universels qui, loin d'être de manière exclusive ou privilégiée des principes occidentaux, sont au fondement d'un socle commun et de la cohésion entre les organisations. »

Hany El Banna

Cofondateur et ancien président d'Islamic Relief Worldwide, président du Forum humanitaire

Notre premier partenariat a été établi avec ECHO en 2002, après avoir été un peu retardé du fait des événements du 11 septembre, et prolongeait une relation initiée en 1991, après la crise en Bosnie. Lorsque l'on parle de partenariat, on s'aperçoit que la définition même du terme fait problème. L'approche de l'humanitaire est, en effet, différente en Occident et dans le monde arabo-musulman. D'un côté, l'activité consiste surtout en une réponse d'urgence alors qu'elle est plus proche de la réhabilitation, du développement dans les pays du Sud.

Certains des nouveaux défis que nous devons relever sont liés à la culture locale et à la question de savoir que faire, à l'échelle locale, de l'influence de la mondialisation. La mondialisation apparaît, en effet, peu à peu dans les cultures locales. Un des critères de partenariat entre ONG musulmanes et ONG occidentales doit être alors nécessairement de suivre l'évolution des acteurs locaux. Il faut pouvoir comprendre la foi, l'histoire, la culture, les valeurs d'une communauté, ainsi que les ressources locales. Tendre des passerelles nécessite avant tout de posséder les mêmes outils et un architecte commun : il faut un engagement opérationnel qui ne relève pas uniquement d'un financement mais de la volonté mutuelle de créer un partenariat et d'apprendre de l'autre.

Dans un contexte de « guerre contre le terrorisme», nous avons été également confrontés à de nouveaux défis : ceux du financement. Comment apporter des fonds et soutenir d'autres organisations islamiques ? Il faut que toutes les organisations caritatives musulmanes soient en mesure d'apporter des fonds directement sur place, où que ce soit. Or, les gouvernements, la communauté internationale et l'industrie bancaire constituent souvent un obstacle, tous les transferts d'argent étant considérés comme suspicieux et susceptibles de provenir de mouvements extrémistes ou fondamentalistes. Parler de professionnalisme ne mène à rien si certaines organisations se heurtent à des rejets du fait de l'histoire de leur culture, si on leur renvoie l'idée qu'elles ne pourront jamais mener des activités humanitaires conformément à certains principes.

Une autre question très actuelle est celle de la tendance à inscrire des actions humanitaires dans un cadre politique et militaire. Il y a eu de nombreuses discussions à ce sujet, à propos de la distribution de l'aide alimentaire à Benghazi, en Libye, par exemple, et il s'avère qu'appliquer un tel principe à l'aide humanitaire ne peut pas fonctionner : les forces militaires ne doivent pas prendre en main ces activités, ce n'est pas le type de partenariat que nous souhaitons mettre en place.

Pour prendre quelques exemples, nous avons créer un partenariat au sein d'une très grande opération, en 1991, en Iran, pour faire face au tremblement de terre, ainsi qu'en 1993, en Bosnie. En 1998, lors de l'ouragan au Honduras, nous avons agi en partenariat avec des mouvements chrétiens. Nous avons également été actifs en Chine, en 2002, ainsi qu'en Birmanie et au Congo. En ce qui concerne Haïti, nous investissons avec Islamic Relief environ six milliards de dollars.

L'élément clé d'un partenariat réside dans la confiance et l'échange, qui peuvent seuls permettre de traduire le dialogue en action. **La question que je pose aux participants de cette table ronde est celle-ci : *« Quel est votre sentiment à l'idée qu'une association portant le nom d'« islamique » vienne vous demander des fonds, au niveau local ou international ? »* Il faut réfléchir à cela.** En 2005, lors des grandes conférences des agences des Nations unies, il a ainsi été rapporté qu'une organisation, par ailleurs très transparente et très ouverte, avait adopté un embargo sur les organisations humanitaires musulmanes.

Nous devons tester nos capacités en tant qu'organisation et en tant que professionnels, et rappeler que nous croyons en tous les principes qui ont été mentionnés lors de cette table ronde. Mais nous devons aussi appeler à avoir foi dans le secteur islamique et garder à l'esprit que, dans le mouvement humanitaire, les chrétiens jouent un rôle important car plus ancien, mais que les musulmans ont eux aussi leur rôle à jouer. La complémentarité est aujourd'hui essentielle, quels que soient l'âge ou l'histoire d'une organisation, pour mieux cerner les dynamiques du travail sur le terrain, et je suis en cela convaincu que le partenariat est la clé de voûte du succès. Mais il doit s'appuyer sur une véritable confiance et sur le respect des valeurs locales : nous vivons aujourd'hui au sein de la mondialisation, mais dans une société aux cultures locales. ■ »

Discussion avec la salle

Véronique de Geoffroy : Pourriez-vous présenter, comme exemple de terrain, le partenariat qui a été mis en place en Somalie par l'Organisation de la Coopération islamique ?

Atta El-Manan Bakhit : C'est un très bon exemple car, en 2011, la Somalie a fait face à une famine sans précédent : une aide financière importante avait été versée, mais aucune organisation humanitaire ne travaillait dans le centre et le sud du pays, contrôlés par Al-Shabab. Nous avons relevé le défi de nous installer à Mogadiscio, et nous avons mis en place plus de 300 camps dans cette zone, ainsi qu'une coalition de 28 organisations, qui en compte aujourd'hui plus de 40. L'OCI a été seule sur le terrain de juin à novembre 2011, ce qui a été reconnu par une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU. Cela montre que nous pouvons mener des actions que les autres ne sont pas en mesure de mener. Malheureusement, ce leadership n'a pas été reconnu par de nombreuses entités internationales. Nous espérons que la communauté internationale tendra, elle aussi, à travailler plus efficacement sur le terrain.

Hany El Banna : Avec mon organisation, le Forum humanitaire, nous avons du mal à construire des passerelles entre les ONG musulmanes et internationales et les ONG occidentales non musulmanes. Cela a été notre problème au cours des cinq dernières années, mais nous avons pu mener un partenariat avec l'OCI en mars dernier en Libye, et nous avons organisé des conférences autour de la Syrie et du Yemen pour développer les acteurs émergents de ces régions. La jeunesse, qui représente en Égypte 50 % de la population, est une puissance qui peut permettre de développer des organisations humanitaires, qui sont encore peu nombreuses aujourd'hui. Il est essentiel de réunir les mouvements de jeunes des pays arabes.

Enfin, je ne voudrais pas oublier de mentionner qu'il existe une compétition entre ONG et aussi entre ONG musulmanes pour avoir davantage de fonds, certaines ONG ayant des relations très proches des agences de donateurs. Cette recherche fait partie du profes-

sionnalisme mais elle doit être encadrée par des valeurs morales : les véritables propriétaires et gérants de nos organisations, ce sont les bénéficiaires, ceux pour qui l'argent est dépensé.

Rachid Lahlou : Quand on parle de nouveaux partenariats ou de nouveaux bailleurs de fonds, il s'agit surtout des organisations du Moyen-Orient. Or, d'un côté, on parle des organisations musulmanes qui seraient prosélytes, qui financeraient des réseaux contestables, et d'un autre côté, on les désigne comme de nouveaux bailleurs : ce n'est pas la voie pour construire de véritables partenariats, qui ne peuvent se créer qu'autour des valeurs universelles de l'humanitaire. Il y a aujourd'hui une course vers les fonds du Moyen-Orient, sans savoir suffisamment à qui nous avons affaire et sans dialogue suffisamment transparent.

Un intervenant : Les ONG demandent toujours davantage de fonds, mais pourquoi ne mettent-elles pas en place des projets durables, produisant des fonds durables et permettant de se passer des donateurs ?

Hany El Banna : La durabilité fait partie d'une équation difficile, celle des critères : elle dépend des comptes, des fonds, de l'historique de l'organisation. De plus, dans le secours d'urgence, les fonds doivent être dépensés dans les douze mois, ce qui n'est pas toujours possible quand les infrastructures du pays ont été détruites. La durabilité pour les organisations musulmanes sera possible quand elles recevront davantage de respect, de confiance et d'espaces d'évolution. Ce n'est pas l'Occident qui est à blâmer en cela, mais les organisations et gouvernements locaux qui restreignent leurs activités, qui ne distribuent pas l'argent aux organisations locales qui ont pourtant des comptes tout à fait clairs. La durabilité réclame également la stabilité, et ce au niveau du pays lui-même, avant que l'on puisse demander aux organisations de mener des projets plus durables.

Atta El-Manam Bakhit : Certaines organisations mettent en place des activités lucratives pour couvrir leurs frais de fonctionnement mais les besoins d'argent pour les activités d'urgence ne cessent d'augmenter.

Kathrin Schick : La concurrence est inévitable. Dans le monde des affaires, on aurait recours à une fusion pour un meilleur fonctionnement, mais pour les ONG, il faut pouvoir travailler mieux ensemble tout en conservant des entités diverses. Concernant la durabilité, plus l'État se retire de sa relation avec les populations, plus les ONG doivent s'en charger, ce qui implique une évolution du rôle de la société civile.

Larbi Benchetouya, chargé de mission au Secours Islamique France : Que font les différentes institutions, occidentales et musulmanes, dans le cadre du renforcement des capacités, qui pourrait permettre qu'un jour les populations n'aient plus besoin de notre aide ?

Hany El Banna : Il faut, je le redis, être plus attentif à la culture locale et éduquer nos donateurs pour qu'ils comprennent que le renforcement des capacités est le meilleur outil pour rendre les pays et les populations indépendants, en renforçant les sociétés civiles locales. ■

Table Ronde 3

Renforcer les acteurs locaux et développer les réseaux pour mieux répondre aux futures crises humanitaires

Face à des crises toujours plus nombreuses, la démultiplication de l'action humanitaire passe par une efficacité sans cesse améliorée des ONG internationales mais aussi par la contribution toujours plus active des acteurs locaux. Comment peut-on appuyer l'action des associations des pays du Sud ? Quels types de partenariats et de synergies peut-on développer ensemble ? Quelles formes de réseaux peut-on construire pour une action humanitaire Nord-Sud revivifiée et renforcée ? ■

Animation

Joseph Dato

Directeur de Humacoop, professeur associé, université de Grenoble

Nathalie Péré-Marzano

Déléguée générale du Centre de Recherche et d'Information pour le Développement (CRID)

Le CRID n'est pas seulement un centre de recherche, c'est aussi un collectif qui réunit une cinquantaine d'associations de solidarité internationale, dont le Secours Islamique France, et qui mène une réflexion pour un travail avec les acteurs locaux et pour un décloisonnement entre ONG travaillant dans des domaines distincts : développement, droits humains, questions environnementales, etc.

Face à l'augmentation des crises, une réflexion doit être menée sur ce qui produit leur ampleur, qu'elles soient alimentaires, énergétiques, climatiques ou sociales. Ces crises sont liées non pas à une simple augmentation des aléas mais à des causes structurelles : le jeu de la spéculation sur les denrées alimentaires, par exemple, qui n'est pas régulé et qui constitue un sujet capital sur lequel nous avons fortement insisté lors des G8 et des G20 en France. De la même manière, une catastrophe naturelle produit, bien entendu, des conséquences très différentes selon les structures d'assistance mises en place. Cette réflexion constitue, pour les acteurs de l'humanitaire, une dimension capitale pour l'avenir.

Le second aspect de cette table ronde concerne le renforcement des acteurs locaux : le CRID considère ces acteurs en termes de partenaires et insiste sur la nécessiter de travailler, lors des situations de crise, avec les acteurs de la société civile qui se sont déjà organisés sur place. Il nous faut identifier davantage ces multiples acteurs potentiels et développer des relations de coopération sur le long terme. Ce sont ces acteurs qui peuvent nous faire mieux saisir les causes des dégâts provoqués par les crises et nous permettre ainsi d'adapter l'aide lors de la situation d'urgence et de post- crise, en coopération avec eux. Les notions de partenariat et de valeurs partagées sont centrales pour pouvoir mieux répondre aux futures crises humanitaires.

Le renforcement des partenariats et le développement des réseaux avec les acteurs locaux posent la question des stratégies et des alliances à construire pour pouvoir mieux intervenir sur ces terrains d'urgence. **Les réseaux à développer sont ceux qui concernent les acteurs engagés sur les questions de développement et de solidarité** »

internationale : ce sont ces acteurs qui se trouvent sur le terrain tout au long de l'année, qui mènent un certain nombre d'actions et de combats, ce qui permet, selon la portée des actions qu'ils parviennent à mener localement, des interventions plus efficaces dans les situations de crise. Ces acteurs sont ceux qui militent pour l'accès aux droits fondamentaux des populations, notamment la liberté d'expression et le droit d'association, qui sont les conditions d'une société civile organisée, mais aussi les questions de l'eau et de l'assainissement, du changement climatique, ou encore du droit au logement. Ce sont ces acteurs qui, dans les situations de crise, constituent des relais et des partenaires avec lesquels l'action humanitaire doit apprendre à travailler davantage.

Renforcer ces partenariats implique donc de développer l'engagement des acteurs de l'humanitaire sur ces défis, qui sont liés aux changements de nos modes de vie et de nos modèles de production et de consommation : nous devons aujourd'hui, notamment, faire face aux conséquences d'une exploitation excessive et inéquitable de nos ressources naturelles qui ne bénéficie pas aux populations locales, cela depuis plus d'un siècle. C'est sur cette base qu'il nous faut construire et identifier cet ensemble d'acteurs locaux, de partenaires.

Des espaces de rencontre existent, qui permettent de renforcer ces liens : un exemple particulièrement intéressant est celui des Forums sociaux mondiaux, qui constituent, depuis 2001, un espace véritablement auto-organisé et horizontal de la société civile, réunissant, tous les deux ans, des acteurs du monde entier. Le prochain se tiendra pour la première fois au Maghreb, à Tunis, en mars 2013, ce qui constitue un enjeu important compte tenu des événements qui se sont déroulés dans cette région ces deux dernières années. Ce Forum social va être l'occasion de rencontres et d'échanges entre les acteurs de cette région et avec les organisations de la société civile occidentale, afin de construire des solidarités et d'autres types de partenariats. C'est un rendez-vous important pour le renforcement des acteurs locaux et le développement des réseaux, qui est ouvert à toute organisation et qui invite à se placer à la fois dans le global et dans le local. C'est également une opportunité, pour les organisations caritatives du monde musulman, de mieux se faire connaître et de contrer les a priori qui peuvent encore être exprimés à leur sujet.

Il est capital que nous puissions travailler davantage ensemble afin d'élaborer des complémentarités et des solutions pour les crises à venir concernant le développement, les droits humains fondamentaux ou encore les problématiques environnementales.

Abderrahmane Arrar

Président du Réseau algérien pour la Défense des droits de l'enfant (NADA), représentant des Scouts Musulmans Algériens

Je représente ici les scouts musulmans algériens, mais je suis également président d'un réseau associatif pour la défense des droits de l'enfant. Je suis heureux d'avoir l'occasion de présenter cette expérience, qui est très riche et dont la dynamique doit beaucoup à notre partenariat Nord/Sud avec le Secours Islamique.

Notre organisation a été créée en 1936 par Mohamed Bouras, condamné à mort par le tribunal militaire en 1941. Elle est devenue, en 1939, la Ligue des Scouts musulmans algériens, regroupant toutes les organisations du Scoutisme algérien. Entre 1941 et 1945, le mouvement s'est très fortement ancré dans la population, jouant notamment un rôle primordial dans la préparation des événements du 8 mai 1945. Les chefs de file de l'organisation ont participé à la libération du pays, à travers le déclenchement de la Révolution du 1er novembre 1954, et les Scouts musulmans algériens ont joué un rôle important dans la construction du pays en 1962. Depuis 1963, nous sommes affiliés à l'Organisation mondiale du Mouvement scout, à Genève.

Il s'agit d'une organisation non lucrative, volontaire et indépendante, dont la mission réside dans la participation au développement communautaire de la société, à travers des activités de solidarité, dans le cadre des principes internationaux des scouts et des valeurs algériennes. L'intégration dans le programme éducatif des scouts commence à l'âge de six ans avec les louveteaux et se poursuit jusqu'à 23 ans, pour les compagnons qui entrent dans la phase « projet ». C'est une grande organisation, qui regroupe plus de 120 000 adhérents et 15 000 volontaires. »

Un premier axe de mission concerne les activités de solidarité et de service auprès d'un public vulnérable : familles démunies, enfants handicapés, malades, etc. Un deuxième axe consiste dans une série d'activités de nettoyage et de reboisement, d'actions de solidarité lors des journées nationales et religieuses, d'actions de sensibilisation, etc. Le troisième axe est celui des activités de développement, relevant du travail humanitaire et de l'action durable auprès de populations vulnérables et marginalisées : nous travaillons en ce moment auprès de personnes touchées par le VIH, ou encore auprès d'enfants dans le milieu pénitentiaire, avec des partenaires locaux et nationaux. Un autre aspect concerne le travail humanitaire dans les situations d'urgence : nous sommes intervenus en 2001 lors des inondations de Bab El Oued, en partenariat avec le Secours Islamique, lors du séisme de Boumerdes, où nous avons mobilisé plus de 7 000 volontaires, ou encore lors des inondations de Ghardaia, en 2009.

Notre organisation bénéficie d'un ancrage social important dans la société civile, et d'une crédibilité profonde dans les différentes couches de la population. Notre présence sur le terrain implique 15 000 chefs scouts volontaires et nous avons construit une expérience importante dans la gestion et la mobilisation de ces volontaires, ainsi que dans l'animation des projets de service et développement. Nous avons été reconnus comme organisation d'utilité publique par décret présidentiel, en 2003. Nos perspectives sont de nous diriger vers un renforcement des capacités de volontaires, tant du mouvement scout que de la société civile, pour le travail humanitaire. Une perspective capitale est également la création de réseaux associatifs au niveau local : nous avons mis en place, depuis 2004, le réseau NADA pour la défense des droits de l'enfant, qui travaille sur des thématiques spécifiques, telles que la maltraitance, les abus sexuels, mais également l'aide aux enfants victimes de la décennie noire, constituant un public différent et peu accessible.

Une meilleure prise en charge des victimes réclame un partenariat entre les pouvoirs publics et la société civile, qui possède un regard différent. **Ce travail de développement du partenariat est essentiel pour faire évoluer les mentalités, pour sortir de la notion d'assistanat et de la vision d'une société civile cantonnée à un rôle de figurant, incapable de produire des alternatives et des réponses.** Il nous faut

également créer un ancrage juridique pour les volontaires, permettant une couverture sociale et médicale lors des interventions d'urgence. Sur ce point, le partenariat avec le Nord peut nous fournir des expériences dans le cadre des lois existantes.

Je terminerai par l'idée que, s'il est essentiel de renforcer le partenariat entre le Sud et le Nord, avec les ONG internationales, il est également très important de développer les partenariats entre le Sud et le Sud.

Jean Bosco Bazié

Directeur général adjoint d'Eau Vive, bureau Afrique

Je voudrais tout d'abord rappeler que le SIF est membre de la *Coalition eau,* qui regroupe une trentaine d'ONG actives dans le secteur de l'eau et de l'assainissement, et qui est animée, en France, par Eau Vive, dont je fais partie. Le Secours Islamique France a d'ailleurs rejoint le pôle *Dynamique africaine* de la *Coalition eau* avec un certain nombre de travaux que nous avons engagés dans l'Afrique de l'Ouest et du Centre pour aider des collectifs à mieux s'organiser pour influencer des politiques publiques.

Il est important de rappeler que les crises étant le fruit d'une construction humaine, elles sont, par là-même, évitables ou réversibles et ne constituent pas une fatalité. Un rapide rappel historique fera mieux comprendre le phénomène d'accumulation de crises en Afrique de l'Ouest. Si tous les pays de la zone subsaharienne ont accédé à l'indépendance dans les années 1960, l'euphorie s'est rapidement heurtée au fait que l'élite africaine s'est trouvée incapable de s'approprier l'État, car il n'avait pas fait l'objet d'un débat de société. C'est pourquoi les premières crises sont arrivées dès le début des années 1960. Au début des années 1970, commencèrent les premières grandes sécheresses et les interventions humanitaires des organisations internationales. Puis, dans les années 1980, avec les ajustements structurels, les bailleurs de fonds internationaux ont obligé les États à abandonner un certain nombre de financements apportés à la paysannerie, ce qui a déstructuré l'agriculture et a amené les graves crises alimentaires »

qu'on a connues au début des années 1990. Ce fut ensuite l'ère dite démocratique, avec l'arrivée du multipartisme, des élections et de l'ensemble des institutions dites d'État de droit.

Ces crises se sont poursuivies jusqu'au grand pic de crise actuel, avec la prise de contrôle du Nord Mali par des factions islamistes, qui menace de s'étendre à toute la zone sahélienne. C'est vrai que certains faits sociologiques, et notamment la multiethnicité, y ont contribué. Pourtant, la multiethnicité en tant que telle n'est pas un obstacle, mais la question qui se pose est de savoir comment on pourrait l'utiliser pour créer un État nation, lequel ne peut être décrété par une élite souvent déconnectée du peuple.

De la même façon, il me semble que la crise au Nord Mali provient moins du fait religieux en lui-même que d'un manque d'institutions telles qu'une assemblée nationale, un conseil constitutionnel, une cour des comptes ou un conseil économique et social. Or, cette carence institutionnelle s'explique d'abord par le fait que de telles institutions n'ont pas été ancrées dans les réalités socioculturelles des pays concernés. Le seul remède à cela est **d'avoir le courage politique de renaître des indépendances, avec un projet de société autour de l'État et de la nation, mais sans oublier la société civile, qui, consciente de son rôle politique, doit apporter une meilleure contribution qualitative dans ce projet de société.** Il importe également que les acteurs de la société civile du Nord appuient la montée en puissance de cette société civile du Sud.

Les collectivités locales forment également un deuxième groupe d'acteurs importants en Afrique. En effet, la démocratisation ayant entraîné la décentralisation, dans la plupart des pays ont émergé des territoires avec des instances élues. C'est là que nous devons forger une conscience citoyenne auprès des populations, pour qu'elles participent davantage à l'exercice du pouvoir dès le niveau local, afin que cet exercice les prépare à une participation au niveau national.

Un partenaire du Nord comme *Eau Vive* est justement à même de soutenir ce type d'initiative de comités de village. Par exemple, entre 2004 et 2009, j'ai parcouru les 9 pays qui se partagent le bassin du fleuve Niger, afin d'identifier les acteurs en jeu, c'est-à-dire les organisations des usagers des ressources naturelles. Le partage des ressources était, en effet, devenu un objet de conflit dans la zone.

Pêcheurs, agriculteurs, piroguiers, ainsi que ceux qui coupent le bois pour en faire du charbon ont été identifiés pour construire un mécanisme de participation à toutes les étapes du plan d'action du développement durable du bassin. C'est là un exemple concret, puisque ce mécanisme a été adopté par les États, à travers des résolutions des conseils des ministres des 9 pays.

On voit donc qu'il est possible de développer les mécanismes du niveau national jusqu'au niveau régional. Bien sûr, pour faire participer ces populations, qui sont en grande partie analphabètes, il faut rendre les informations techniques digestes, par l'image, ou avec des explications s'appuyant sur la radio en langue locale. À ce propos, il faut d'ailleurs souligner que les imams ont été d'un grand soutien dans ce processus car, après les prières du vendredi, ils donnaient le micro aux animateurs pour faire passer le message sur la paix et le partage des ressources entre éleveurs et agriculteurs.

Martin Spitz

Responsable du département Solidarités internationales et Urgences à la Fondation de France

Mon point de vue sera celui d'un bailleur privé, la Fondation de France étant un organisme indépendant qui fonctionne avec des appels à projets, dans les domaines de la solidarité et de la promotion de la philanthropie. Elle intervient surtout en France, mais également à l'international. Il s'agit de programmes de développement liés à l'insertion professionnelle des jeunes dans trois pays du Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie) ou dédiés à la promotion de l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest, mais aussi d'interventions en post-urgence, à la suite de catastrophes dont la médiatisation a mobilisé la générosité du public. Dans ce cadre, nous sommes intervenus ces dernières années en Asie à la suite du tsunami, en Haïti, ou encore au Japon.

Si l'on examine l'action menée en Haïti, on fait le constat d'un problème bien connu et récurrent dans l'humanitaire : quelques mois après le séisme, la distribution de la médecine gratuite avait entraîné la fermeture de trois hôpitaux privés. La distribution gratuite d'eau ou de »

denrées alimentaires importées risque également de créer une concurrence qui écarte ou détruit les producteurs et associations locales en charge de ces services. C'est un problème qui concerne aussi les collectivités locales et le niveau de l'État, qui, dans le cas d'Haïti, n'a pas beaucoup bénéficié de l'aide internationale pour pouvoir contribuer lui-même au redressement du pays. La question n'est donc pas, bien entendu, de remettre en cause le principe de la gratuité de l'aide dans un contexte humanitaire, mais de se demander comment mieux s'appuyer sur des structures locales, que l'on aiderait ainsi à se renforcer, et quels mécanismes compensatoires mettre en place pour les soutenir.

Il est souvent difficile de déléguer simplement les services aux organisations locales, car celles-ci sont loin d'être toujours formées pour gérer des sommes et tenir les exigences de redevabilité. Aussi, après avoir soutenu, dans un premier temps, des ONG humanitaires, un second élément de solution en Haïti a été de s'appuyer sur les ONG de développement installées sur place depuis longtemps, qui ont pour atout de posséder une bonne connaissance du contexte, d'avoir déjà établi des partenariats aussi bien avec l'État qu'avec la société civile et de s'inscrire dans la problématique d'une durabilité des effets des actions. Il est, en effet, indispensable de pouvoir renforcer les concertations, recherches de complémentarité et partages d'informations entre organisations urgentistes et organisations de développement, d'autant plus que beaucoup d'acteurs locaux ne peuvent être connus par les associations urgentistes lorsqu'elles arrivent sur place. Néanmoins, cet appui sur les ONG de développement n'a pu constituer une solution suffisante en Haïti, ces ONG ayant été elles-mêmes affaiblies par la catastrophe.

Un troisième élément de réponse à cette situation, après le financement des humanitaires et celui des ONG de développement liées à des organisations locales, a été de transférer notre savoir-faire de bailleur de fonds à des structures locales, en leur confiant l'élaboration et la diffusion d'appels à projets, la constitution de comités indépendants d'évaluation et la distribution des fonds en plusieurs tranches, dans le respect des exigences de redevabilité. C'est un système que nous avions déjà fait fonctionner au Maghreb. Nous avons donc développé en Haïti quatre fonds d'initiatives locales sur ce modèle avec

différentes organisations spécialisées dans des domaines spécifiques, et un appui sur des ONG internationales. **L'objectif consiste à renforcer les acteurs locaux au sein des réseaux dans lesquels ils s'insèrent, tout en garantissant un suivi contrôlé des fonds et une indépendance, dans l'évaluation des projets, vis-à-vis de ces réseaux.**

Ce financement direct de projets locaux contribue également à réduire les coûts, par rapport aux opérations où tout est importé. Nous sommes convaincus que ce renforcement des acteurs locaux dans les contextes où cela est possible est la meilleure manière d'intervenir, permettant davantage de souplesse et d'adaptation à l'évolution des besoins. Dans la lignée d'une proposition émise par le Groupe Initiatives, qui rassemble une dizaine d'ONG françaises, nous tenons à défendre auprès des autres bailleurs ce mode de fonctionnement, à la base d'une aide moins cloisonnée, plus globale, s'inscrivant dans des politiques nationales préalablement définies.

Il est également indispensable, et c'est le second aspect de cette table ronde, de renforcer le développement des réseaux. Nous avons fait en Haïti une tentative, qui a malheureusement échoué, de transposer un dispositif que l'on avait mis en place en Asie après le tsunami, en soutenant un « centre de ressources et d'informations des ONG » porté par le Comité de liaison Inter-ONG, pour permettre aux acteurs locaux de bénéficier des informations, partagées entre humanitaires et au niveau des divers clusters, et de créer des liens entre ONG de développement et ONG d'urgence, et pour impliquer la communauté locale. Nous appuyons par ailleurs, en Haïti, un ensemble de séminaires et de formations à l'évaluation et à la capitalisation pour les ONG locales, afin d'améliorer les méthodes et de pouvoir mieux les partager. Au Maghreb, dans la même optique, nous soutenons les Programmes concertés multi-acteurs, qui visent à faire travailler ensemble acteurs publics et acteurs privés, car il est également important de ne pas écarter les entreprises de ces dispositifs. Notre objectif est ainsi de promouvoir autant que possible les conditions nécessaires à une augmentation des échanges et des mises en commun de savoir-faire et de projets. ■ »

Discussion avec la salle

Amine Trouvé Baghdouche, directeur des opérations internationales pour le Secours Islamique France : Je rebondis sur ce que disait M. Bosco Bazié, en lien direct avec les questions opérationnelles : les corruptions, les détournements de fonds, le travail qui n'est pas fait, l'abus de confiance sont des réalités qui existent. Quand on est un opérateur international, dans le secteur de l'urgence, et que l'on se rend compte que les fonds ne vont pas là où ils devaient aller, on se trouve non seulement face à un problème financier mais aussi à un problème éthique et de relations avec le partenaire. Il nous est souvent arrivé de devoir rompre des partenariats d'une manière radicale, ou de porter plainte contre des détournements de fonds, ce qui nous pousse à nous radicaliser pour avoir la certitude que l'argent est correctement employé. Cela est lié à la question du renfort des compétences. Comment peut-on faire pour éviter la corruption, les détournements de fonds, etc. ?

Deuxièmement, je tiens à la distinction entre l'humanitaire en général et l'urgence. On entend souvent dire que l'on ne peut pas faire du développement dans l'urgence : mais on oublie qu'un camp de déplacés, par exemple, n'est pas du développement. L'urgentisme, c'est quelque chose de spécifique, qui demande une anticipation organisationnelle, financière et opérationnelle. Notre président avait fait la proposition de créer une école internationale de formation à l'humanitaire urgentiste. Aujourd'hui, tout est susceptible de devenir urgence à l'échelle internationale, ce qui pose la question de savoir où se trouve le développement dans ces conditions.

Joseph Dato : Sur la question de l'urgence et du développement, la réponse me semble résider dans la problématique des modalités de réponse. Il faut peut-être parler davantage de projets à long terme que de développement, et il n'est souvent pas facile de dire où cela commence : il y a des situations d'urgence, comme certains camps de réfugiés, qui deviennent chroniques, et l'on ne peut plus, au bout de dix ans, parler encore d'urgence à leur sujet. Sur la régulation de la corruption, c'est une vraie question, car on a affaire à une corruption « micro », systémique.

Abderrahmane Arrar : Il faut comprendre la situation des organisations partenaires dans le Sud, et celles-ci doivent comprendre les normes de travail des organisations internationales de l'humanitaire. Une organisation locale qui n'est pas renforcée et qui ne possède pas un minimum de normes ne peut porter un partenariat. C'est pourquoi il faut mettre l'accent sur le renforcement des capacités, ce que nous essayons de faire en Algérie. C'est une étape importante pour préparer le tissu associatif et aller ensuite vers l'étape du partenariat. Ce renforcement pose toujours la question des rapports avec les pouvoirs publics.

Jean Bosco Bazié : Tant qu'il n'y aura pas des États forts, bien structurés, on ne pourra pas non plus avoir une société civile, un secteur privé solides. Ce sont des éléments d'un même ensemble. Sur la question de la confiance, les choses changent : la jeunesse d'aujourd'hui n'a plus rien à voir avec la colonisation, qu'elle soit en Occident ou en Afrique ; elle a besoin de voir comment on gère notre interdépendance. L'idée importante, c'est la progressivité : ce n'est pas quelque chose qui se décrétera, mais qui va se construire, en partant du bas, c'est-à-dire par l'éducation, la culture citoyenne, pour que chacun puisse se sentir concerné par le projet de société.

Nathalie Péré-Marzano : Sur la question des relais, tout n'est pas unifiable en permanence, chacun a sa raison d'exister, c'est la question de l'identification de nos complémentarités. Cette question des partenariats et des interdépendances, c'est vraiment la question centrale du CRID. Quand il y a une mobilisation du champ de l'humanitaire sur une situation d'urgence, on est souvent frustré par l'après. Les acteurs humanitaires doivent travailler entre deux gestions de crise sur ce qui fait que l'intervention a été rendue difficile et à l'identification de relais locaux, de partenaires, en s'appuyant sur des OGN de développement ou des réseaux existants, avec des acteurs qui peuvent éviter des inconvénients majeurs de mauvaises utilisations des fonds, etc. Sur la corruption, là aussi c'est un combat que les associations humanitaires doivent rejoindre, il y a des réseaux qui travaillent sur ces questions, à l'échelle locale et internationale. »

Jean Bosco Bazié : L'interdépendance n'est pas comme un besoin ponctuel, qui aurait une fin : les objets des besoins peuvent changer mais chacun doit se repositionner pour pouvoir répondre aux besoins nouveaux de l'autre.

Sandrine Chopin, déléguée de Handicap International : Pour la prévention des désastres et la préparation des interventions, il est, en effet, indispensable, avant les crises, de travailler ensemble, d'être dans la co-construction. C'est ce qui permet de se connaître au moment de la crise et de pouvoir agir ensemble. ■

Table Ronde de conclusion

Animation

Christian Troubé

Directeur de l'agence de communication
Rue Principale

Omero Marongiu-Perria

Sociologue, directeur exécutif d'European Center for Leadership & Entrepreneurship Education, France

Merci beaucoup à tous, c'est un exercice difficile de proposer la synthèse d'une journée si riche, dense, avec des apports très productifs et constructifs. On peut en dégager trois sous-thèmes : bilan et prospective, situation du monde arabo-musulman et collaboration entre les acteurs, qualifiés d'acteurs du Nord et du Sud, ou d'acteurs musulmans et non musulmans, avec un ensemble de lignes de forces.

Dans les différentes interventions, notamment celles de la table ronde introductive, nous étions au carrefour de trois dimensions : la dimension géopolitique, la dimension sociale, sur laquelle les intervenants de la matinée ont beaucoup insisté et qui voit émerger tout un ensemble de nouvelles thématiques, et enfin une dimension qui est apparue en filigrane ou de manière transversale dans les différents débats, qui est la dimension éthique : quel sens donner à l'action, comment collaborer les uns avec les autres, etc. Il est important de souligner que, au cours de cette journée, nous avons réussi à dépasser un certain nombre de poncifs, sur la mondialisation ou la gouvernance mondiale, sur l'islamisme, sur l'uniformisation ou le caractère uniforme de la situation des pays arabes, puisque nous avons vu que la situation était sensiblement différente d'un pays à l'autre, et également poncifs sur l'incapacité supposée des sociétés civiles et des acteurs des pays du Sud à se prendre en charge, car de nombreux exemples ont montré le contraire. Il y a eu un certain nombre de lignes de force, que je vais résumer très brièvement.

Tout d'abord, ce qui était très intéressant, c'est l'état d'esprit partagé et collaboratif, qui nous a d'ailleurs parfois poussés vers une tendance à occulter un certain nombre de problèmes concrets, en mettant plutôt en avant des actions que l'on peut qualifier d'efficientes. Au-delà de cette première remarque, il y a des réalités qui sont très dures aujourd'hui, et le constat qui a été posé par Monsieur l'Ambassadeur, ainsi que par MM. Micheletti et Badie, était plutôt inquiétant : nous voyons émerger des problématiques d'ordre social, qui s'amplifient et qui risquent de provoquer une multitude de conflits.

Partant de là, nous avons vu, notamment par l'intervention de Mme Schick, qu'il y a deux logiques d'interventions, celles des États et celle des humanitaires, et cette journée a montré que les calages entre ces deux logiques n'étaient pas si évidents que cela, car il y a trois types d'attentes qui ont du mal à se croiser par moments : celles des États, celles des ONG et celles des populations elles-mêmes, des bénéficiaires. Ces trois types d'attentes provoquent un certain nombre de tensions, et cette interpénétration des différentes logiques ressemble beaucoup à ce qui se passe, en France, sur d'autres terrains d'action, par exemple la politique de la ville, où des logiques d'interventions dans les quartiers prioritaires sont élaborées entre les bailleurs de fonds, ou l'État, et les grandes structures intervenant sur le secteur ; la multitude des petits acteurs, qui sont en filigrane très présents sur le terrain, ayant tendance à être évincés. Comme l'a rappelé M. El Banna à plusieurs reprises, l'humanitaire musulman existe indépendamment des volontés des bailleurs de fonds ou des États, et, au-delà de l'humanitaire musulman, la plupart des organisations présentes sur le terrain n'attendent pas que les bailleurs de fonds se mobilisent pour agir selon ce que l'urgence exige.

M. El Banna a utilisé le terme de glocalisme, qui n'a pas été traduit comme tel en langue française. On parle de plus en plus aujourd'hui, au niveau sociologique, du glocal, c'est-à-dire l'interpénétration entre des problématiques internationales, qui renvoient à la mondialisation, au global, et la manière dont cela se traduit concrètement dans la vie des individus au plan local : on a forgé ce néologisme de « glocalisation » pour montrer cette interpénétration entre les enjeux au plan global et la réalité des acteurs au niveau local. Or, cette glocalisation est une réalité concrète qui concerne toutes les populations. Le constat posé par M. Badie est extrêmement important, car il montre que la logique d'intervention doit nous animer à la fois ici et là-bas. Dans tout cela, on pourrait qualifier le Secours Islamique France de structure OVNI, si vous me pardonnez l'expression, c'est-à-dire que le Secours Islamique, comme un certain nombre d'autres ONG, brouille les pistes : vous avez un intitulé qui renvoie à la catégorie d'une organisation humanitaire confessionnelle, mais aujourd'hui, votre logique d'action, en tout cas dans l'image que vous renvoyez et dans vos modes d'action sur le terrain, est complètement sécularisée ; vous vous situez dans un champ »

qui n'est plus aujourd'hui spécifiquement religieux et, en ce sens, vous questionnez tout un ensemble de manières de percevoir des bailleurs de fonds et des États eux-mêmes.

J'ai trouvé qu'il y avait un décalage dans la manière dont les différents acteurs ont posé leur réflexion : qu'il y avait, d'une part, la logique intra-française propre au Secours Islamique France et à sa relation avec les bailleurs de fonds, avec les autres ONG et l'État, et, d'autre part, celle des organisations situées dans d'autres aires géographiques, qui n'ont peut-être pas connu la même évolution que la vôtre, notamment dans leur relation avec leur environnement. La question que je me pose alors est celle-ci : êtes-vous un cas spécifique dans le champ des ONG issues de matrices confessionnelles, ou êtes-vous la préfiguration d'une évolution vers une plus grande sécularisation de l'action humanitaire, vers cette transformation du regard des bailleurs de fonds et des États ? La question reste posée, puisque nous avons évoqué les Printemps arabes, et que nous avons vu qu'il y avait une superposition de deux choses très intéressantes. On dit aujourd'hui que les analystes n'avaient pas pu prévoir les révolutions du monde arabe, ce qui est faux : M. l'Ambassadeur a très bien montré qu'il y avait des rapports, les ambassadeurs français eux-mêmes ont pu alerter les pouvoirs publics français sur des transformations en cours et sur des situations explosives, tout un ensemble de données était à disposition, mais il y avait dans le même temps une sorte d'aveuglement, une manière de percevoir décalée. On ne peut donc dire aujourd'hui ce que l'avenir sera, mais nous sommes ces acteurs qui doivent faire l'avenir, acteurs dans lesquels je m'inclus en tant que donateur, entre autres, du Secours Islamique, et donc en tant que participant indirectement de cette transformation.

Je conclurai en mentionnant le fait que, au-delà de la richesse de cette journée, j'ai eu une impression de déjà-vu, non pas parce que les débats étaient triviaux ou avaient déjà été abordés sous le même angle dans le cadre de l'humanitaire, mais parce que le type de questions posées ressemble beaucoup à celles que d'autres acteurs se posent dans des champs différents. Concernant les situations du monde arabo-musulman, il y a quasiment déjà vingt ans de cela, se tenaient des colloques dans lesquels les spécialistes débattaient de la situation des pays du monde arabe avec des spécialistes de l'Amérique latine,

et ces derniers apportaient alors un certain nombre de pistes d'analyse sur ce qui allait se passer dans le monde arabe, car ils avaient déjà connu et analysé les périodes dictatoriales et post-dictatoriales. Sur la relation entre les différents types d'acteurs, au-delà de leur identité religieuse, on s'est bien aperçu aujourd'hui que le problème de fond n'est pas vraiment l'identité religieuse, que d'autres approches étaient bien plus importantes, comme Mme Schick l'a bien souligné. Or, c'est également ce qui se passe pour d'autres secteurs d'intervention qui ne sont pas directement reliés à l'humanitaire, mais davantage aux niveaux économique et social. On gagnerait donc également à créer, dans ce type de colloque, des ouvertures sur d'autres types de problématiques, montrant que nous sommes réellement au cœur du glocal, à la fois en termes de niveau et de typologie d'intervention sur le terrain.

Serge Mostura

Directeur du Centre de Crise du ministère des Affaires étrangères et européennes

En tant que directeur du Centre de Crise du ministère des Affaires étrangères, je peux affirmer que pour l'État, que je représente ici, le Secours Islamique France est une ONG importante de par sa capacité d'interventions diversifiées. En effet, le Secours Islamique France intervient tout d'abord en France, dans les banlieues, à la fois pour des Français et pour des étrangers, notamment des Roms. Mais il intervient également à l'international dans une trentaine de pays et, il faut le souligner, pas seulement dans la sphère arabo-musulmane, en Haïti par exemple. Il va aussi mettre en place une structure d'appui auprès de notre consulat à Djedda pour aider les Français qui, tous les ans, font un pèlerinage à la Mecque. C'est une mesure très importante, à la fois intelligente et utile, d'autant plus que nous venons d'ajouter une dimension à l'action de notre consul général à Djedda : celle de représentant auprès de l'Organisation de la Conférence islamique. Tout cela permet donc d'affirmer que le Secours Islamique France est fondamentalement, aux yeux du ministère des Affaires étrangères, une ONG à vocation universelle, au vrai sens du mot. »

Je voudrais à présent faire quelques remarques sur le mot de « partenariat », qui a abondamment été évoqué tout au long de l'après-midi. Il faut immédiatement souligner qu'un partenariat est tout spécialement nécessaire entre des partenaires qui, par nature, sont inégaux. C'est d'ailleurs là le principe directeur du Contrat social de Jean-Jacques Rousseau, selon lequel les rapports entre les différentes instances, les forts et les faibles, ne peuvent pas reposer durablement sur la seule confiance. Il est donc nécessaire de se mettre d'accord sur un certain nombre de choses qui figurent dans un contrat, idée que l'on peut évoquer en termes moins économiques par la notion de « partenariat ».

Concernant les ONG, les termes du partenariat sont, pour l'État, contenus dans un document qu'on appelle la Stratégie humanitaire française et qui comporte quatre dimensions bien distinctes. Le premier niveau renvoie à la sphère des valeurs, que l'on peut, dans le cas de l'humanitaire, rassembler autour de l'idée de solidarité. Vient ensuite le plan du droit, et il s'agit ici d'un continuum qui va du droit humanitaire international jusqu'aux contrats à caractère commercial. On peut ensuite dégager un cadre plus général qui est celui du développement. Il faut d'ailleurs faire un sort à l'idée que l'action humanitaire puisse être durable, puisqu'elle a, au contraire, vocation à s'interrompre, à disparaître. En effet, l'action humanitaire doit servir le développement, et non le fragiliser. En revanche, les ONG doivent, elles, avoir un caractère durable, car face à une catastrophe naturelle comme un tremblement de terre, on doit pouvoir s'appuyer sur des ONG qui aient une vraie capacité d'intervention dans les situations d'urgence. Enfin, le respect des différences culturelles est le dernier volet fondamental de la stratégie humanitaire française. À vrai dire, à la différence de ce qu'on observe dans certains pays comme le Royaume-Uni, le mouvement humanitaire au sens large, en France, ne plonge pas ses racines dans la religion, bien qu'il y ait des ONG d'inspiration confessionnelle comme le Secours Islamique France, ce qui constitue d'ailleurs une dimension culturelle importante et une approche intelligente de la réalité de ce qu'est la France aujourd'hui.

Je voudrais terminer en considérant en quoi le Secours Islamique est un bon exemple de ce sur quoi il faut nous appuyer en ce qui concerne le monde arabo-musulman. Tout d'abord, il ne saurait

s'agir d'envisager le Secours Islamique France comme un opérateur capable de mieux opérer que d'autres ONG dans un environnement arabo-musulman, car de nombreuses ONG savent parfaitement le faire. En revanche, on peut attendre du SIF qu'il soit un passeur de valeurs et de méthodes. Or, comme l'ont déjà fort bien souligné les différents intervenants, il y a d'ores et déjà des changements, du point de vue non seulement humanitaire mais également diplomatique. Par exemple, l'Organisation de la Conférence islamique qui, depuis un certain nombre d'années, mène une action importante dans le domaine humanitaire, commence maintenant à travailler avec les Nations unies et vient de réaliser deux missions, l'une en Syrie, et l'autre, plus récente, au Mali. On voit bien ici que la mobilisation humanitaire dépasse le simple cadre caritatif et s'élève incontestablement à un échelon supérieur. De plus, les structures commencent également à être réformées. On le voit très bien dans le cas de l'Égypte, puisque la structure humanitaire d'État avait en réalité un caractère hybride, tenant à la fois de la structure d'État et de l'association privée. Or, avec l'émergence de mécanismes démocratiques dans un certain nombre de pays, dont l'Égypte, des structures plus sécularisées et moins familiales sont en train de se mettre en place, et il est très important d'accompagner ces changements.

Mahieddine Khelladi

Directeur exécutif du Secours Islamique France

La première chose que j'aimerais faire, c'est, bien sûr, remercier chaleureusement tous les intervenants, dont certains sont venus de loin, pour la façon dont ils ont su faire vivre les débats, avec intelligence et passion. Merci aussi, bien sûr, à tous les participants d'avoir été là pour écouter, questionner, participer et, finalement, contribuer à célébrer avec nous les 20 ans du Secours Islamique France.

Merci encore à Madame Bariza Khiari, vice-présidente du Sénat, pour avoir parrainé cette journée, ainsi qu'à tous les partenaires institutionnels qui ont été à nos cotés pour ce colloque. Enfin, je voudrais saluer ici le travail des interprètes de l'ISIT, de Christian Troubé, de Rue »

Principale, de Omero Marongiu, directeur d'ECLEE, et remercier nos partenaires, le Centre de Crise, le CRID, Grotius International et Alternatives Internationales.

Merci, enfin, à tous les salariés du Secours Islamique qui se sont mobilisés pour organiser ce colloque.

En 20 ans, le Secours Islamique France a beaucoup grandi et évolué, à un rythme qui s'est, il me semble, encore accéléré ces dernières années. Nous avions imaginé cette journée comme une occasion de faire une pause, de prendre un peu de recul sur les enjeux qui nous attendent et qui attendent l'ensemble des acteurs humanitaires, et d'identifier ensemble des pistes pour répondre à ces évolutions et nous adapter.

Je crois que la plupart des acteurs humanitaires font aujourd'hui un constat qui interroge le modèle sans-frontiériste, lié à une politisation croissante, à une instrumentalisation de l'humanitaire par les acteurs politiques et militaires, à l'émergence de nouveaux acteurs et de nouveaux bailleurs ayant des visions et des modes de fonctionnement différents. Il est un peu difficile pour moi de parler du mouvement sans-frontiériste, d'autant plus que le Secours Islamique n'est pas une émanation de ce mouvement. Mais comme nous faisons partie de cette famille humanitaire française, que les représentants de ce mouvement présents ici m'en excusent.

Les débats aujourd'hui ont montré, une fois de plus, la nécessité de faire tous les efforts possibles pour dialoguer avec l'ensemble des acteurs qui interviennent dans les crises humanitaires, mais, également, à quel point il est important d'apprendre à travailler ensemble. En tant qu'organisation se donnant pour mission d'apporter une aide, nous avons le devoir d'infléchir réellement nos façons d'agir si nous voulons continuer d'être efficace et d'avoir accès à ceux que nous prétendons aider.

Le modèle universaliste de l'aide humanitaire sera-t-il remis en cause ? Le risque existe bien, comme l'ont montré les questions posées lors de la troisième table ronde, et qui n'ont pas encore reçu de réponse. Mais charge à nous de faire en sorte que cela n'arrive pas, de luter contre les ignorances, de construire un pont des deux côtés avec les mêmes matériaux, pour emprunter la métaphore de Hany El Banna, donc de faire connaître nos valeurs, de les expliquer et les respecter, mais aussi de comprendre les valeurs et la culture des ONG du Sud.

Au cours de son existence, le Secours Islamique France a beaucoup réfléchi à son identité, parce qu'elle était parfois questionnée ou source de méfiance ou d'idées fausses. Nous avons toujours veillé à préserver et à valoriser notre spécificité, parce qu'elle constitue un atout. Le plan stratégique à cinq ans que nous avons défini accorde une grande importance à ces questions, notamment à travers la mise en place d'un comité d'éthique dont un des rôles est justement de faire le lien entre la réflexion et l'action. Notre organisation, tout en ayant construit son expertise et son savoir-faire sur le modèle des ONG internationales, est porteuse d'une proximité plus étroite avec les cultures des pays du Sud.

Prétendre jouer un tel rôle demande des efforts et la recherche constante du juste équilibre dans la nécessité de prendre en compte nos différences sans nous couper des autres. Nous devrons aller encore plus loin dans la réflexion sur le type de liens que nous pouvons nouer avec nos partenaires dans nos différents pays d'intervention.

Nous devrons aller encore plus loin dans la façon dont nous nous investissons dans les différents espaces collectifs de concertation ou de coordination, afin de mieux nous y faire entendre, et d'être plus à même d'enrichir et d'influencer éventuellement les orientations pouvant être prises.

L'exemple donné par le Forum humanitaire, fondé par Hany El Banna, ou encore par les efforts de coordination des ONG musulmanes par le département des Affaires humanitaires de l'Organisation de la Coopération islamique, avec les initiatives de dialogue et de travail conjoints sur les crises en Somalie, au Yémen ou en Syrie, nous donnent des pistes intéressantes sur la façon dont le Secours Islamique France pourrait travailler à tisser des liens entre humanitaires occidentaux ou du Nord, et acteurs issus d'autres parties du globe, en essayant de répondre à toutes les questions.

Pierre Micheletti nous propose de réfléchir sur un nouveau modèle en termes opératoires – sans vouloir refaire l'humanitaire, car nous nous inscrivons sur un continuum, qui est, comme tout processus, nécessairement évolutif – qui, à mon sens, a besoin d'un triptyque :

– Respecter nos principes humanitaires et les cultures et valeurs locales des populations dans les pays d'intervention : je crois »

qu'il n'y a pas d'antinomie entre les principes humanitaires et les valeurs locales défendues dans le Sud.

- Coopérer avec les autres ONG internationales, même si, parfois, nous pouvons laisser percevoir que nous sommes en compétition, comme cela l'a été rappelé tout à l'heure, ou avec les ONG locales, en renforçant les capacités par un partenariat opérationnel, et non avec des recettes préétablies, en répondant à un besoin réel, plutôt qu'en réfléchissant à leur place.
- Innover, car le monde bouge, et comme cela a été dit dans la première table ronde, nous ne pouvons pas continuer à regarder le monde uniquement avec les points cardinaux, il y a un cybermonde, aussi, dont on a vu l'impact et l'influence dans le printemps ou réveil arabe.

Car le vrai danger vient des contrastes sociaux internationaux exacerbés par la mondialisation, avec une paralysie du multilatéralisme par une oligarchie de club (G8/G20), pour reprendre les termes de la plénière de ce matin.

La richesse des enseignements que nous tirons de cette journée de réflexion nous aidera, je l'espère, à mieux comprendre comment il nous faudra évoluer dans les années qui viennent, car le SIF a encore des progrès à faire pour exploiter ses atouts.

Je terminerai avec cette phrase qui figure sur nos affiches que nous diffusons, une fois par an, dans le métro parisien, pour sortir de l'anonymat, se décomplexer et aller vers l'avant, et j'espère que le Colloque aura contribué à cette idée : Ensemble, construisons un monde meilleur, car la souffrance n'a ni origine, ni religion, ni genre, la solidarité non plus.

Merci pour votre présence et votre participation, et à bientôt, j'espère, pour un autre colloque, dans les prochaines étapes du Secours Islamique ! ■

▼ Bariza Khiari, vice-présidente du Sénat, et Rachid Lahlou, président-fondateur du Secours Islamique France.

▼ Hany El Banna, co-fondateur de Islamic Relief Worldwide et président du Forum Humanitaire.

PORT**FOLIO**

> Nous avons fondé notre mission sur les valeurs de solidarité et de respect de la dignité humaine, essentielles dans l'islam, avec pour principe d'apporter notre aide dans le respect de la diversité culturelle et sans distinction d'origine, d'affiliation politique, de genre ou de croyance.
>
> **RACHID LAHLOU**

▲ *Table ronde 3.*
De gauche à droite : Martin Spitz, Nathalie Péré-Marzano, Joseph Dato.

▼ *Table ronde 2.*
De gauche à droite : Hany el Banna, Kathrin Schick, Javier Perez.

EN HAUT, EN PAGE DE GAUCHE

Plénière d'introduction.
De gauche à droite : Régis Koetschet, Bertrand Badie, Yann Mens, Pierre Micheletti.

Une partie de l'équipe organisatrice du Secours Islamique France : Judith Chaize, Rachid Lahlou, Nadia Fankach, Nadia Sahli.

DANS LES CERCLES

Jean Bosco Bazié,
Sandrine Chopin – Handicap international,
Jamel Zahri – Secours Islamique Belgique.

DANS LES CERCLES

Rachid Lahlou.
Amine Trouvé Baghdouche, directeur des opérations internationales du SIF.

> Notre organisation, tout en ayant construit son expertise et son savoir-faire sur le modèle des ONG internationales, est porteuse d'une proximité plus étroite avec les cultures des pays du Sud.
>
> **MAHIEDDINE KHELLADI**

Table ronde de conclusion.
De gauche à droite : Mahieddine Khelladi, Christian Troubé, Serge Mostura.

Table ronde 1.
De gauche à droite : Nassif Hitti, Denis Bauchard, Jean-Jacques Louarn, Beligh Nabli.

ŒUVRONS ENSEMBLE POUR UN MONDE SOLIDAIRE

© SIF/Vali Faucheux

Secours Islamique France
www.secours-islamique.org
Tél : +33 (0)1 60 14 14 14

Le Secours Islamique France est une ONG de solidarité internationale à vocation sociale et humanitaire agissant dans les domaines de l'assistance humanitaire et de l'aide au développement, en France et dans le monde.